

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
INTRODUCTION	1
PARTIE I : INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS L'ELABORATION DU PND	3
CHAPITRE I : L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE ou EES	4
CHAPITRE II : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE	10
Partie II : ELEMENTS POUR UNE CONCEPTION D'UN PROGRAMME DURABLE	43
CHAPITRE 1 : PROPOSITION DES OPTIONS ALTERNATIVES	44
CHAPITRE II : LES LIMITES ET LES RENFORCEMENTS DE L'EES	63
CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE	i
ANNEXE 1 : Les actions stratégiques à Madagascar	III
ANNEXE 2 : L'économie malgache en perspective historique	IV
TABLE DES MATIERES	V

ACRONYMES

ACBF : The African Capacity Building Foundation

AGOA : African Growth Opportunities Acts

BM : Banque Mondiale

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée

COI : Commission de l'Océan Indien

COMESA : Common East South Africa

CREAM : Centre de Recherche, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

DTS : Droits de Tirages Spéciaux

EIE : Etude des Impacts Environnementaux

EES : Evaluation Environnementale Stratégique

FMI : Fonds Monétaire International

IMaTeP : Institut Malagasy de Technique et de Planification

INSTAT : Institut National de la Statistique

IDE : Investissement Direct Etranger

IPC : Indice des Prix à la Consommation

JIRAMA: Jiro sy Rano Malagasy

MAP: Madagascar Action Plan

MECIE : Mise en Compatibilité des Investissements à l'Environnement

NTIC : Nouvelle Technologie d'Information et de la Communication

OCDE : Organisation de Coopération de Développement Economique

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMD : Objectifs Millénaires de Développement

ONE : Office Nationale pour l'Environnement

PIB : Produit Intérieur Brut

PND : Politique Nationale de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPP : Politique Plan Programme

PTF : Partenariat Technique Financier

USD : United States Dollars

ZES : Zone Economique Spéciale

ZF : Zone Franche

LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1 : « Influence-Importance »

Schéma 2 : Les critères de durabilités

Schéma 3 : Identification des alternatives

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau de profil environnemental

Tableau 2 : Tableau comparatif de DSRP et de MAP

Tableau 3 : Tableau de présentation du PND

Tableau 4 : Tableau d'évaluation des options

Tableau 5 : Tableau d'intégration des piliers du développement durable et ses résultats

INTRODUCTION

Certes, l'accomplissement des étapes de la croissance économique de Rostow a classé les pays jugés développés d'aujourd'hui, car « *...on peut dire de toutes les sociétés qu'elles passent par l'une de ces phases suivantes : la société traditionnelle, les conditions préalables du démarrage, le démarrage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse* »¹. Des pays développés qui ne cessent de battre les records d'hier, sans oublier les pays émergents qui ont connu une croissance exponentielle et les pays en développement qui ont essayé d'entamer une phase décollage, mais celle-ci est toujours jalonnée de crises politiques chronologiques qui freinent son élan et réduisent à néant ses efforts entrepris, sur ce, son développement est en mode plus ou moins constant.

Mais désormais beaucoup de pays ont connu un développement autodestructeur qui est le fruit d'un certain mode de développement. D'ailleurs, selon l'OCDE « *la poursuite de la croissance et du développement économique...un certain nombre de problèmes qui coûtent cher : dégradation de l'environnement, le changement climatique l'érosion de la biodiversité et l'utilisation non viable des ressources naturelles* »². Autodestructeur, car ses modes de développement n'avaient guère considéré la dimension environnementale dans ses actions. En effet, ces pays n'ont seulement pas intégré la dimension environnementale mais ont aussi causé des dommages à l'environnement physique, biologique et humain.

Conscientes de ce problème universel, les organisations internationales ont offert une gamme d'instruments œuvrant pour la protection de l'environnement notamment l'évaluation environnementale. Et comme Madagascar a ratifié certains traités internationaux et a engagé d'atteindre les 17 objectifs du développement durable. L'Evaluation Environnementale Stratégique ou EES paraît comme un outil par excellence, « *L'EES est un outil de prise de décision en matière de développement durable* »³, qui facilite l'application du développement durable. Pourtant son application réside dans un contexte volontaire où elle repose sur l'initiative de l'autorité publique. Sur ce, le moyen financier à mettre en œuvre sa réalisation est insuffisant voire inexistant, ce qui empêche alors aux Etats de procéder à une EES. Pour entrer dans le vif du sujet, il faut faire une limitation dans l'espace où les observations rassemblées ne concernent que la Grande Ile.

¹ Rostow, « Les étapes de la croissance », p.13

² OCDE, (Nov. 2010), « *La stratégie pour la croissance verte* »

³ Crowley (2016), « *EES : un outil pour favoriser le développement durable* », page 17

En voyant le cas de la Chine, en tant que pays de première puissance en évinçant les Etats-Unis, elle est l'un des pays les plus pollueurs du monde. Alors, il n'est pas question, bien entendu de refaire les mêmes erreurs. Avec un mode de développement sans boussole de la Grande Ile, il n'est pas encore trop tard de piloter sans crash la politique actuelle, la PND ou la Politique Nationale de Développement, en faisant appel à l'EES. Même si la Grande Ile « *figure au palmarès des cinq pays qui possèdent le plus grand nombre d'espèces d'animaux, au même titre que le Brésil, l'Australie, la Colombie et l'Indonésie (Conservation International, 2007)* »⁴, elle a pourtant rencontré un problème environnemental majeur. Faute de la non considération des précédentes actions stratégiques de la dimension environnementale, la dégradation de l'environnement prône de plus en plus (Sarrasin, 2013, p.8). L'enjeu de la controverse peut alors s'énoncer de la façon suivante : Madagascar peut-il combiner la croissance économique et la préservation de l'environnement ?

Face à ce problème environnemental, il est temps pour l'Etat Malgache de prendre en main la situation en menant les actions stratégiques dans le sens de l'EES. Le défi consiste alors à répondre à la question au-dessus, en faisant l'hypothèse, d'une part, que l'intervention de l'Etat qui se manifeste par la politique publique ferait appel à l'EES ; et d'autre part, l'Etat aurait à sa disposition un moyen financier pour mettre en œuvre l'EES que ce soit un fonds propre ou un financement extérieur. Il convient maintenant de noter l'objectif général de cette étude, qui mettra la PND sur la bonne voie pour qu'il atteigne les critères de durabilité. Pour l'atteindre, les objectifs spécifiques ci-après devraient être pris en considération : la contribution de l'autorité centrale ainsi que l'autorité locale en matière de suivi environnemental, le recours à l'autofinancement pour assurer la réalisation de l'EES. Cette étude se structure alors comme suit, d'abord l'intégration de la dimension environnementale dans l'élaboration de la PND et enfin la conception de la politique durable.

⁴ Bruno Sarrasin, (2013), « Environnement et développement à Madagascar », Ed Karthala, p.8



PARTIE I : INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS L'ELABORATION DU PND

Parmi les Pays En Développement comme Madagascar, une réorientation des actions stratégiques sera nécessaire tant que les dégâts causés par les activités économiques à l'environnement ne se multiplient pas. D'ailleurs, selon l'OCDE « *Il faut noter que la majorité des questions de l'environnement sont du ressort de l'Etat et que leur prise en main est régie par la Constitution propre à celui-ci. C'est donc l'administration centrale qui doit contribuer le plus à faire progresser l'intégration des questions de l'environnement* »⁵. C'est pourquoi cette étude fait appel à l'EES. Alors, avant de passer à l'action, cette première partie va être consacrée à la description de tous ce qui concerne l'EES ainsi que le PND.

⁵ OCDE (2012), L'évaluation environnementale stratégique dans la coopération pour le développement : Panorama des expériences récentes, Edition OCDE, page 30

CHAPITRE I : L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE ou EES

En influençant le processus décisionnel, l'EES permet de considérer la dimension économique, environnementale, sociale, la bonne gouvernance et l'approche genre afin d'atteindre le développement durable. Ce chapitre est alors destiné à définir tous ceux qui entourent l'EES avant d'entamer la pratique.

Section 1 : La dimension juridique et les autres paramètres importants

Cette présente section représente les raisons d'être de l'EES que ce soit au niveau international que national.

1. Au niveau international

Comme Madagascar a ratifié la CCNUCC en 1998 et le protocole de Kyoto en 2003, ce qui veut dire que les activités des Etats parties sont soumises à ces traités.

Selon l'Article 3.de la Convention de la diversité biologique « *Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les Etats ... ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous le contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des régions ne relevant d'aucune juridiction nationale.* »⁶

Selon l'Article 4 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques « *Tiennent compte, dans la mesure du possible, des considérations liées aux changements climatiques dans leurs politiques et actions sociales, économiques et environnementales et utilisent des méthodes appropriées, par exemple des études d'impact, formulées et définies sur le plan national, pour réduire au minimum les effets - préjudiciables à l'économie, à la santé publique et à la qualité de l'environnement - des projets ou mesures qu'elles entreprennent en vue d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter* »⁷

Comme il s'agit des traités internationaux de l'environnement, leurs applications relèvent du Droit international de l'environnement dont la ratification exige la conformité des lois des Etats parties aux traités. Ce qui fait naître alors l'idée de procéder à l'EES. Pourtant, la sanction verbale ou « soft Law » reste son défaut

⁶ Convention sur la diversité biologique,

⁷ Convention—Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 1992

2. Au niveau national

Selon la charte de l'environnement, « *intégrer l'environnement dans notre processus de planification à moyens et long terme... à tous les niveaux de programmes de développement du Pays* »⁸

D'après MECIE, « *Tout plan, programme ou politique pouvant modifier le milieu naturel ou l'utilisation des ressources naturelles, et/ou la qualité de l'environnement humain en milieu urbain et/ou rural* »⁹

Après avoir ratifié les conventions internationales, ces dernières seront reconnues comme une norme supérieure applicable aux Etats parties, dont l'Etat dispose tous les moyens à faire respecter les textes en vigueur. Ces lois nouvellement entrées en vigueur interprètent donc la nécessité de faire appel à l'EES, qui a un caractère facultatif dont je vais exposer prochainement.

3. Les Objectifs du Développement Durable

Selon Kousnetzoff, le développement durable doit tenir compte les paramètres suivants « *une croissance économique privilégiant la durabilité des produits ; une croissance démographique modérée ; la satisfaction des besoins sociaux de base ; la garantie de l'équité entre individus, générations et États ; la protection de l'environnement et une gestion optimale du capital naturel* »¹⁰

En effet, ces dix-sept Objectifs du Développement Durable restent un modèle programmatoire de développement ou bien une référence universelle mais qui n'ont pas de force contraignante. Par contre, l'EES paraît l'outil par excellence de développement durable en intégrant ces trois piliers (l'économie, l'environnement, le social)

Section 2 : La généralité sur l'EES

⁸ La Loi 90. 033 du 21 Décembre 1990 et Loi 97.012 du 06 Juin 1997

⁹ ANNEXE 1, du décret n° 99 954 du 15 Décembre 1999 fixant les nouvelles dispositions relatives à la Mise En Compatibilité des Investissements avec l'Environnement ou MECIE.

¹⁰Kousnetzoff N. (2003), « le développement durable : quelles limites à quelle croissance ? », Editions La Découverte, collection Repères, Paris, page 93

Après avoir reconnu et mis en évidence la genèse de l'EES, il convient de noter que la présente section offre des définitions, des procédures à suivre pour entreprendre une EES, ce qui nous met sur le chemin d'une variété de connaissances.

1. Définitions

Selon Crowley, « *l'EES est un outil d'aide à la décision conçu pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans les processus de décision relatifs aux politiques, plan, programmes, et ce, en réunissant les différentes dimensions des problèmes, les différentes perspectives et en proposant aux décideurs des solutions possibles* »¹¹.

Selon l'OCDE, « *l'EES est un ensemble d'approches analytiques et participatives visant à intégrer les considérations environnementales dans les politiques, plans et programmes et à évaluer les interconnexions avec les considérations économiques et sociales* »¹²

D'après la loi 2015-03 portant charte de l'environnement Malagasy actualisée « *EES : un processus systématique d'évaluation des conséquences environnementales des propositions de politiques, plans ou programmes au stade le plus précoce des prises de décision, en considérant tout autant que les conséquences économiques et sociales* »

Selon l'ONE, c'est « *un processus formel, systématique et exhaustif conçu pour déterminer et évaluer les conséquences écologiques des politiques, plans ou programmes proposés afin d'assurer qu'elles soient intégralement prises en considération et traitées comme il convient à un stade aussi précoce que possible de la prise de décision au même titre que les considérations économiques et sociales* »¹³

¹¹ Crowley (2016), « EES : un outil pour favoriser le développement durable », page 17

¹² Crowley (2016), « EES : un outil pour favoriser le développement durable », page 17

¹³ ONE (2006), « Inventaire des meilleures pratiques et propositions de directives pour des EES à Madagascar » page 5

En effet, selon CROWLEY « *on entend par « stratégie », les initiatives qui interviennent en amont de projets ponctuels et qui définissent le cadre dans lequel ces projets sont mis en œuvre, à savoir les politiques, les plans et les programmes* »¹⁴

2. Ses objectifs

Selon Crowley (2016), l'EES¹⁵ vise à

- Intégrer l'évaluation environnementale dans les processus décisionnels ;
- Evaluer l'évolution temporelle et spatiale des impacts ;
- Considérer l'opinion publique dans la conception des actions stratégiques

Selon Ratsarazaka (2018), l'EES est programmée pour

- Améliorer la prise de décision en tenant compte de la dimension environnementale ;
- Gérer les conséquences environnementales engendrées par l'action projetée ;
- Faire participer la population concernée en demandant leur avis pour les modifications apportées ;
- Intégrer les trois piliers du développement durable en particulier la protection de l'environnement ;

Si on résume alors, l'EES est le seul outil intégrant la considération économique, environnementale et sociale dans la prise de décision relative à l'élaboration de politiques, plans et programmes¹⁶ en prévoyant les impacts qu'engendrent ses actions stratégiques. Elle ne reste pas seulement sur les identifications mais recommande également des solutions (OCDE, 2012, page 22).

Section 3 : Le processus général de l'EES

Après avoir définie l'EES, il est de mon devoir d'apporter plus de précision qu'il ne s'agit pas d'une EES Sectorielle, où l'évaluation ne porte que sur la comparaison des options

¹⁴ CROWLEY M. et RISSE N (2011), « L'évaluation environnementale stratégique : un outil pour aider les administrations publiques à mettre en œuvre le développement durable », *Télescope*, vol.17, n°2, page 2

¹⁵ CROWLEY M. (2016), « EES : un outil pour favoriser le développement durable », page 18

¹⁶ Selon Crowley, *les programmes sont des mesures d'assistance financière au développement, activités gouvernementales ou ministérielles visant un domaine d'activités spécifiques, etc.*

d'un secteur spécifique, mais d'une EES Régionale, qui est dédiée à l'évaluation des impacts environnementaux d'action stratégique.

Les étapes de l'EES d'une manière générale, à savoir : le tri préliminaire, le cadrage, l'élaboration de l'EES et l'examen du rapport d'EES (RATSARAZAKA, 2018) :



1. Exploration préliminaire (screening)

Cette première étape consiste à déterminer si la réalisation de l'EES est justifiable ou non. Soit on part d'une approche juridique et règlementaire dont la réalisation d'une EES est régie par un certain texte ou une certaine directive. Soit on part d'une approche volontariste dont l'action stratégique en question doit être un P/P/P et qui nécessite une EES, en tenant compte également de la situation politique permettant de procéder à une EES.

2. Cadrage (scoping)

Selon l'OCDE, « *Dès lors que l'EES apparaît justifiée, il est important du plein soutien du gouvernement* »¹⁷. Le cadrage consiste à

- Déterminer une stratégie pour intégrer les parties prenantes,
- Identifier le lien entre l'action stratégique en question et l'environnement (ou le profil environnemental),
- Identifier la connexion entre le dudit P/P/P avec d'autres documents stratégiques,
- Enoncer la dimension juridique et institutionnelle relative au P/P/P et à l'EES,
- Fournir des recommandations à l'action stratégique en intégrant la dimension économique, environnementale et sociale.

En effet, le cadrage constitue un canevas pour le rapport d'EES (CROWLEY, 2016, pg 40)

¹⁷ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 58

3. L'élaboration de l'EES

Il s'agit de

- Identifier l'option durable,
- Procéder à la durabilité du choix retenu,
- Evaluer le choix en question,
- Evaluer la capacité de l'autorité compétente en matière de résolution de l'enjeu environnemental,
- Modifier le P/P/P après avoir reçu les recommandations

En effet, il s'agit de comparer les différentes options en évaluant ses impacts économiques, environnementaux et sociaux, et qui ne s'arrête pas à l'identification de l'option durable mais contribue également des recommandations visant à la réduction des impacts négatifs et à l'optimisation des impacts positifs de l'option en question (CROWLEY, 2016, page 41). Ce qui entraîne à « *juger l'acceptabilité économique, environnementale et sociale des PPP...à travers de la consultation interministérielles, la consultation d'experts, consultation publique* »¹⁸. Cette étape vise alors à influencer l'équipe planificatrice lors de sa prise de décision en l'informant les enjeux liés au scénario retenu, les avantages et les inconvénients de chacune des options ainsi que leur acceptabilité économique, environnementale et sociale (CROWLEY, 2016, page 43).

4. L'examen du rapport environnemental

Cette dernière étape fait appel à la vérification de la tenue du rapport de l'EES, à l'évaluation de l'évolution des impacts afin de réduire les impacts négatifs non identifiés par l'EES, et d'optimiser les impacts positifs, de suivre les mesures proposées par l'EES (CROWLEY, 2016, page 44)

Comme c'est un mémoire de master 2, je laisse les deux dernières étapes du processus général de l'EES, qui sont l'EES proprement dite et l'examen du rapport environnemental, à une étude plus approfondie qui sort de mon champs d'application. La présente étude s'achève alors au cadrage qui est estimé suffisant pour prendre une décision en matière de planification. D'ailleurs, elle offre des scénarios permettant de bien cadrer la conception du PND en intégrant les trois piliers du développement durable.

¹⁸ CROWLEY (2016), « EES : un outil pour favoriser le développement durable », page 42

CHAPITRE II : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Selon l'OCDE, « *Les politiques, plans, programmes sont d'ordre plus « stratégique » car ils déterminent l'orientation ou l'approche général à suivre pour atteindre les grands objectifs. L'EES s'applique à ses niveaux plus stratégiques, et l'EIE s'applique aux projets qui concrétisent les PPP* »¹⁹. Ainsi, l'EES que cette étude essaie d'aborder est relative au Plan National de Développement de Madagascar adopté en 2015.

Section 1 : L'analyse des parties prenantes

Dans cette nouvelle ère de mondialisation, la prise de décision n'appartient plus aux planificateurs seulement mais doit tenir compte de la participation des parties prenantes notamment les parties prenantes issues de ces secteurs porteurs :



1. L'identification des parties prenantes

Il s'agit donc des personnes probablement concernées, touchées par l'action stratégique.

L'OCDE a défini les parties prenantes comme « *toute personne ou entité susceptible d'être intéressée ou affectée par les PPP ou d'en influencer la mise en œuvre* »²⁰. Et il a désigné les personnes suivantes comme étant des parties prenantes :

- Les personnes qui œuvrent pour la préservation de l'environnement notamment les personnes au sein du pays bénéficiaire de l'aide et celles du pays donateur ;
- Les autorités du pays partenaires ;
- Les organismes donateurs ;
- Les ONG ;
- Les sociétés civiles.

¹⁹ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 29

²⁰ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 160

Alors prenons les parties prenantes pour chaque secteur porteur, en identifiant ceux qui sont pour les changements apportés, les contre, les bénéficiaires et ceux qui peuvent remettre en cause les changements.

- Le secteur agricole

Les parties qui soutiennent les changements positifs à ce secteur sont :

Le Ministère chargé de l'agriculture tient à l'amélioration de ce secteur afin d'exécuter les programmes présidentiels ;

- Les PTFs notamment le FMI, la BM, ...
- La Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels ou CECAM permet aux petits agriculteurs de mobiliser ses activités en facilitant l'accès à des services financiers ;
- Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement ou CIRAD soutient l'agriculture comme étant un moteur de croissance économique ;
- La Food and Agriculture Organisation ou FAO qui est un organisme international œuvrant pour la promotion du secteur agricole ;
- Le Fond International de Développement Agricole ou FIDA ;
- Le Programme Alimentaire Mondial ou PAM qui soutient le développement agricole afin de réduire l'insécurité alimentaire ;
- Le Foibe Fikarohana momba ny Fampandrosoana ny eny Ambanivohitra ou FOFIFA renforce la relation de réciprocité entre la promotion de l'agriculture et le développement rural ;
- Les agriculteurs modernes ;
- Les firmes multinationales qui veulent élargir ses filiales.

Ceux qui remettent ou pourraient remettre en cause les futurs changements sont :

- Les agriculteurs traditionnels pratiquant du *tavy*,
- Les agriculteurs marginalisés (dépourvus des moyens financiers, des terres, des matériels...);
- Les investisseurs nationaux qui opposent la domination des firmes multinationales et les personnes expropriées non indemnisées ;
- L'Office Nationale pour l'Environnement ou ONE qui assure la conformité des investissements au décret MECIE ;

Les personnes suivantes sont considérées comme des bénéficiaires de la future amélioration du secteur comme

- Les agriculteurs car plus la productivité augmente plus les revenus issus de ce secteur s'améliore ;
- L'autorité locale améliore sa recette par la formalisation des activités agricoles ;
- La population malgache qui bénéficie des produits alimentaires frais et à des prix abordables ;
- Les investisseurs nationaux et les investisseurs directs étrangers ;

- Le secteur industriel

Ce secteur fait appel aux investissements publics et Investissement Direct Etranger afin de lancer le secteur secondaire.

Les entités et personnes qui sont en faveur de la promotion de l'industrie sont les suivantes :

- Le Ministère de l'Industrialisation et de l'Artisanat afin d'exécuter les programmes présidentiels ;
- Le Ministère de Finance et du Budget et les autorités locales qui vont améliorer leurs recettes fiscales ;
- Les firmes multinationales qui veulent élargir ses filiales ;
- Les investisseurs nationaux ;
- Le Groupement des Entreprises à Madagascar ;

Ceux qui vont remettre en cause cette amélioration sont les suivants :

- Certains investisseurs comme ceux qui ont peur de la nationalisation comme c'était le cas pendant la 2^{ème} République, la mauvaise gouvernance et la corruption, ces facteurs affaiblissent la rentabilité de leurs investissements ;
- L'ONE qui va exiger d'établir de l'EIE, afin de délivrer un permis environnemental ou non ;

Ceux qui vont bénéficier de ce changement seront :

- Les administrations fiscales ;
- Les secteurs privés ;
- Les populations recrutées ;

- La population malgache, qui bénéficie indirectement l'augmentation de la part de ce secteur dans le PIB.

En effet, sa pérennité repose sur les progrès techniques, les R&D ou Recherche et Développement matérialisé par des brevets.

- *Le secteur mine*

La promotion du secteur minier nécessite de mobiliser les ressources naturelles. Les entités qui ont l'intérêt dans l'amélioration de ce secteur sont :

- Le Ministère de mines afin d'exécuter les programmes présidentiels ;
- Le Ministère de Finance et du Budget afin d'élargir les assiettes ;
- Les firmes multinationales afin d'élargir ses filiales ;

Par contre, les entités suivantes peuvent remettre en cause un tel changement :

- Le Ministère de l'environnement s'il constate une irrégularité des activités ;
- Le Ministère des Eaux et Forêts peut empêcher certaines activités en cas d'une grave atteinte à la dégradation de l'environnement ;
- L'ONE pourrait ne pas délivrer un permis environnemental si les Comité Technique ad hoc donne un avis défavorable ;
- Les riverains qui sont victimes de l'expropriation, des dommages causés à l'environnement.

Les entités qui profiteront d'un tel changement sont :

- Le Ministère de Finance et du Budget qui améliore sa recette fiscale ;
- Les autorités locales bénéficient également d'une hausse de recette fiscale ;
- L'accroissement de sa contribution au PIB se répercute sur les niveaux de vie de la population ;
- Les investisseurs étrangers.

La promotion de ce secteur est liée à la disponibilité et à l'autorisation d'accès à l'exploitation des ressources naturelles.

- *Le secteur de tourisme*

La promotion de ce secteur fait appel aux entités suivantes :

- Le Ministère de tourisme afin d'exécuter les programmes présidentiels ;
- Le Ministère de Finance et du Budget ;

- Les prestataires de services notamment les hôteliers, les agences de voyages, les artisans, les guides...
- Les investisseurs nationaux et étrangers ;

Les entités qui sont en désaccord avec un tel changement :

- Le Ministère de l'environnement peut empêcher certaines activités ;
- L'ONE pourrait ne pas délivrer un permis environnemental ;

En effet, elle permet aux entités suivantes, certains avantages :

- Le Ministère de Finance et du Budget ;
- La Banque Centrale aura à sa disposition une hausse d'entrée de devises ;
- Les prestataires de services ;
- Les riverains.

En effet, elle est conditionnée par la sécurité sociale, la protection sociale.

- Le secteur de pêche

On constate une participation active de ces entités suivantes en matière de promotion du secteur de pêche.

- Le Ministère de Pêche afin d'exécuter les programmes présidentiels ;
- Le Ministère de Finance et du Budget ;
- Les investisseurs nationaux et les investisseurs étrangers ;

Et une participation passive des entités suivantes :

- Le Ministère de l'environnement ;
- L'ONE ;
- Les pêcheurs traditionnels.

Le secteur contribue par contre certains avantages aux entités suivantes :

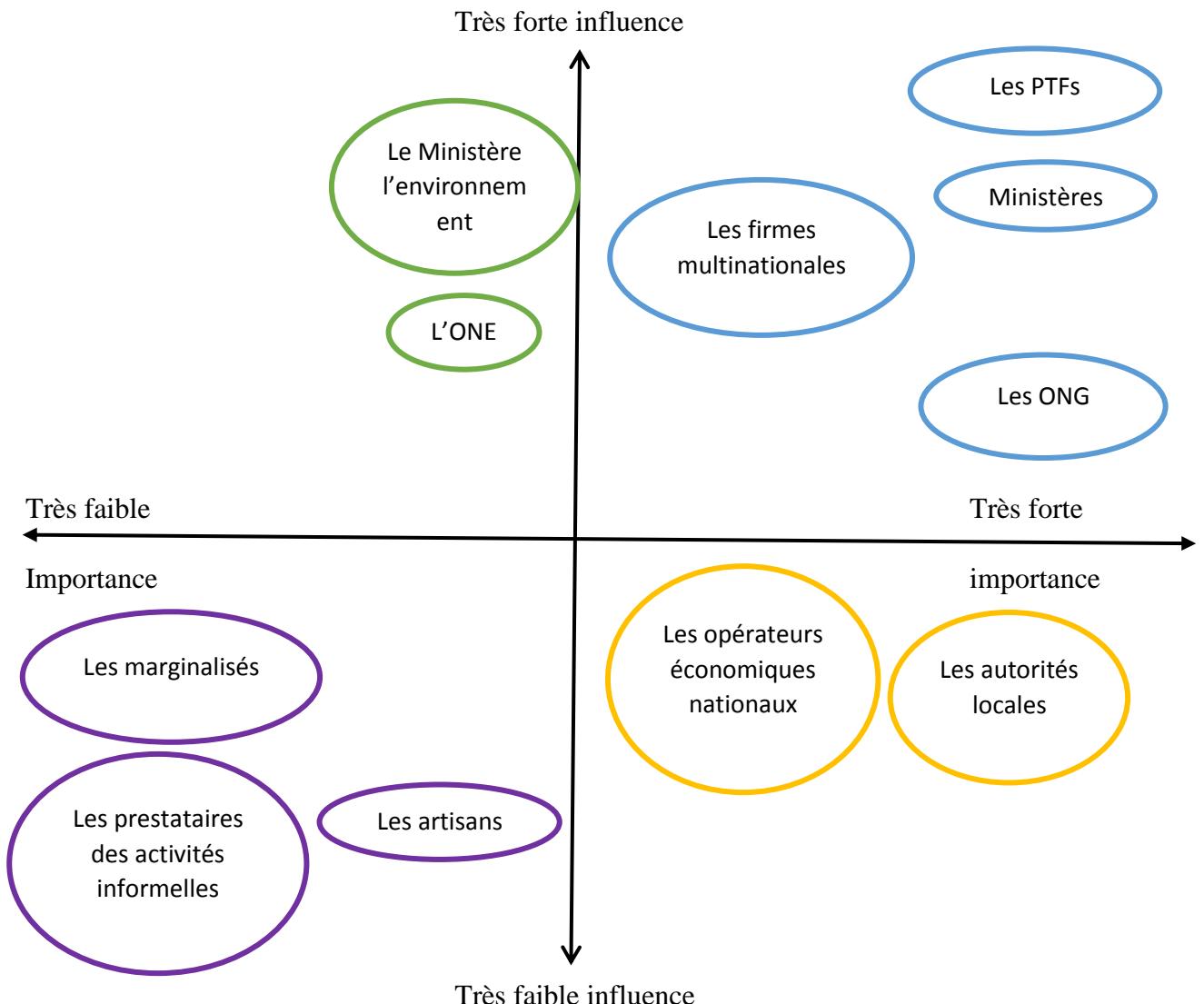
- L'autorité centrale et les autorités locales ;
- Les riverains ;
- La population malgache qui bénéficie indirectement ses avantages.

2. L'analyse des parties prenantes

Sur ce, on va utiliser le schéma stratégique suivant afin de mener une belle stratégie d'implication. Le présente schéma « influence-importance » permet de définir les entités qui

ont plus de pouvoir à influencer les politiques, de modifier à sa faveur, et ceux qui sont à l'écart de toute influence au processus décisionnel.

Schéma 1 : « influence-importance »



Source : Auteur

Commentons un peu ce schéma, la ligne verticale représente le degré d'influence que les parties prenantes exercent sur l'exécution de la PND, dont le degré augmente de bas vers le haut. Quant à la ligne horizontale, elle représente le degré d'importance des parties prenantes, dont le degré augmente de gauche vers la droite.

Après avoir identifié les parties prenantes, déterminons maintenant les liens existants entre eux.

Importance :

- Plus le degré d'importance est élevé, plus l'intérêt individuel de la partie prenante est enjeux. Alors, on les a mis dans ceux qui ont plus d'importance car leurs intérêts convergent en partie ou totalement à l'intérêt général de l'action stratégique (RATSARAZAKA, 2018). Ils sont alors en faveur des PPP et contribuent également à la pérennisation de PPP. Notamment les Ministères concernés, les PTFs, les ONG, les firmes multinationales, les opérateurs économiques, les opérateurs.
- Les entités qui se trouvent dans la partie gauche ont moins d'importance et dont leurs intérêts divergent à celui du PPP. Notamment le Ministère de l'environnement et l'ONE qui ont pour but de préserver l'environnement et de le valoriser que les PPP n'ont pas tenu compte.

Influence :

- Plus le degré d'influence est élevé d'influence, plus les parties prenantes ont le pouvoir de faciliter ou empêcher la mise en application de certaines stratégies. Cela peut être un pouvoir d'un chef hiérarchique, ou parce que le pays en question est colonisé économiquement et financièrement par les PTFs. Il s'agit des entités qui se trouvent dans la partie au-dessus de la ligne horizontale, notamment les PTFs, les Ministères, l'ONE, les firmes multinationales.
- Ceux qui ont moins d'influence sont placés dans la partie en deçà de la ligne horizontale i.e. ceux qui n'ont pas le pouvoir de modifier les décisions comme les autorités locales, les opérateurs économiques nationaux, les artisans, les marginalisés, les prestataires des activités informelles.

3. Les stratégies d'implication

Les entités qui ont une forte influence et une forte importance :

Comme ces entités pourraient constituer un facteur de blocage ou de réussite pour la mise en application de PPP alors, il faut protéger ses intérêts à la limite que ces derniers respectent les critères de durabilité.

Les entités qui ont une forte influence et une faible importance :

Certes, ses objectifs divergent à ceux de PPP car ce dernier n'a pas pu satisfaire certains critères de durabilité, pourtant elles ont le pouvoir d'arrêter et de modifier les décisions. Ainsi, ses avis doivent être pris en compte pour assurer la durabilité de PPP, pour avoir une reconnaissance de la part des PTFs.

 Les entités qui ont une faible influence et une forte importance :
Ses intérêts doivent être pris en considération pour assurer l'équité sociale. Dans le cas échéant, leurs échecs handicapent le développement du pays.

 Les entités qui ont une faible influence et une faible importance :
Elles ne constituent pas une menace ni un blocage à l'exécution de PPP, comme on est dans l'ère de respect de droit de l'Homme, ils ont alors le droit d'être informés à tout changement, et de vivre dans une société équitable.

Selon l'OCDE, « *il est préférable des rencontres ciblées à audience restreinte, pour donner un temps de parole suffisant aux participants, plutôt que des réunions de grande ampleur où peu de gens ont la possibilité d'exprimer* »²¹. Auquel s'ajoute CROWLEY que « *la consultation publique vise l'ensemble de la population, se limite à certaines parties prenantes cibles (autorités régionales, locales, ONG, les opérateurs économiques...)* »²²

L'OCDE a proposé plusieurs formes de consultation publique pour que les participations des parties prenantes soient efficaces, notamment l'utilisation des médias, consultation publique, commission parlementaire, audience...

Si je résume alors, du côté des partenariats techniques et financiers, l'implication des parties prenantes prouve la transparence et la bonne gouvernance de l'Etat. En matière économique, elle évite le gaspillage des ressources en cas de non coopération ou bien de refus de la population concernée à négocier, elle permet de réorienter la stratégie en fonction des besoins de la population pour que l'action stratégique soit adéquate à leurs situations. Sur le plan social, elle facilite la résolution des litiges, évite de porter atteinte à l'ordre public et enfin elle représente un moyen d'informer, d'expliquer et de communiquer les parties prenantes. Et politiquement parlons, l'analyse des parties prenantes entretiens la question de bonne gouvernance, la démocratie mais surtout elle accroît la confiance et la crédibilité du peuple

²¹ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 64

²² CROWLEY (2016), Guide pour l'élaboration d'un système d'EES, page 15

aux autorités ou le parti politique au pouvoir ce qui entraîne le sentiment d'appartenance de la population au processus décisionnel. Ainsi, d'après l'OCDE « *l'analyse des parties prenantes devraient fournir des indications sur ce qu'il faut mettre en œuvre pour que la consultation publique soit efficace et influence les décisions* »²³

Section 2 : Le profil environnemental

Cette section est consacrée à identifier les thèmes environnementaux en dégageant les enjeux, les problèmes principaux, les objectifs, les cibles et les indicateurs liés à chaque thème. Les thèmes environnementaux représentent les éléments récepteurs de l'action stratégique ; en ce qui concerne les enjeux, ils permettent d'identifier les états futurs sans la PND et les états futurs avec la PND ; les cibles quantifient les objectifs visés par la PND.

²³ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 64

Tableau 1 : Tableau de profil environnemental^{24 25},

Thèmes environnementaux	Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
		Sans la PND	Avec la PND			
FACTEURS PHYSIQUES						
Air	La santé publique, le changement climatique	Pollution de l'air	Réduction des émissions des polluants	Améliorer de la qualité de l'air	Créer 25 aires protégées	Nombre des aires protégées construites
Eau	Quantité	La santé, la productivité agricole	Disparité spatiale et temporelle des ressources en eau	L'hygiène, santé, augmentation de la productivité agricole	Accéder à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène Mettre en œuvre le SDAGIRE ²⁶ (entretiens de barrage, aménagement des périmètres irrigués)	Plus de 63% ont l'accès à l'eau potable Mettre en œuvre 6 SDAGIRE
	Qualité	Atteinte à la santé publique	Prolifération de la diarrhée,	L'hygiène, santé	Accéder à l'eau potable,	Plus de 63% ont l'accès à l'eau potable Proportion de la population ayant

²⁴ Plan de Mise en Œuvre (2015), pp 01-82

²⁵ Plan National de Développement (2015), pp 01-101

²⁶ Le Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Thèmes environnementaux	Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
		Sans la PND	Avec la PND			
Qualité		augmentation de la mortalité infantile, pollution des ressources en eau		à l'assainissement et à l'hygiène	Respect du code de l'eau	l'accès à l'eau potable Code de l'eau
Sol	Promotion de secteur agricole, la préservation des forêts, l'apport nutritif du sol, la disponibilité de l'eau	Diminution de la fertilité du sol, l'érosion, le tavy (culture sur brûlis), pollution de sol Modification de la topographie Surexploitation de sol	La lutte contre l'érosion de sol	Reboiser	Reboiser 35 000 plantes	Superficie de terre reboisée
Géologie	La rentabilité de secteur minier, la recette fiscale, l'emploi	Dégradation de sol et de forêts, pollution, déforestation	Préservation des ressources	Gérer durablement les ressources naturelles	Créer 25 aires protégées	Nombre des aires protégées construites
Facteur climatique	Réchauffement climatique, vulnérabilité du secteur agricole	Augmentation de température	Lutter contre le changement climatique	Réduire l'émission des CO2 Intégrer le système de lutte contre le changement climatique	Réduire à 0,06 tonne (m ² par habitant) de CO2 Adopter 6 systèmes de lutte contre le changement climatique	Le tonne de carbone séquestré Nombre de système de lutte contre le changement climatique

Thèmes environnementaux	Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
		Sans la PND	Avec la PND			
FACTEURS BIOLOGIQUES						
Faune	Réduction de la rentabilité des pêcheurs à long terme, diminution voire disparition de certaines espèces	Surexploitation des poissons	Gestion durable des ressources naturelles	Conserver, valoriser les ressources naturelles aquatiques	Créer 14 aires protégées marines	Nombre des aires protégées construites
	Confort des espèces	Dégénération des habitats (récifs coralliens), migration de certaines espèces	Protection des espèces endémiques	Créer des aires protégées	Créer 25 aires protégées	Nombre des aires protégées créées
	Les services écosystémiques, les avantages économiques	Migration de certaines espèces, chasse illégal, braconnage, trafic international	Conservation des espèces endémiques aux générations futures	Créer des aires protégées	Créer 25 aires protégées	Nombre des aires protégées créées
Flore	Les habitats de la biodiversité, la protection de sol	Erosion, variation des précipitations, changement climatique, exploitation illicite des bois précieux, réduction de la recette fiscale	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Reboiser Réduire l'incendie des forêts	Reboiser 35 000 plantes Réduire à 25% l'incendie de forêts	Superficie de terre reboisée Taux de réduction de surface incendiée

Thèmes environnementaux		Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
			Sans la PND	Avec la PND			
	Espèces	Les avantages biologiques, économiques	Disparition, raréfaction de certaines espèces	Conservation des espèces endémiques, promotion de l'écotourisme	Créer des aires protégées	Créer 25 aires protégées	Nombre des aires protégées créées
	Ecosystèmes	Les services écosystémiques	Perte des services écosystémiques	Conservation de l'écosystème	Créer des aires protégées Reboiser Réduire l'émission de pollution	Créer 25 aires protégées Reboiser 35 000 Ha Mettre en place 1 système de gestion de pollution	Nombre des aires protégées créées Superficie reboisée Le nombre de système mis en place
FACTEURS HUMAINS							
Paysage	Visuelle	Harmonisation	Dégradation de paysage, insalubrité, les constructions illicites, exode rural	Organisation territoriale	Développer un plan d'urbanisme	Mettre en place au moins 18 000 plans d'urbanisme de détail	Nombre de plan d'urbanisme de détail mis en place
Patrimoines		Promotion du secteur touristique	Perte de l'identité nationale	Conservation de la valeur culturelle	Sauvegarder les patrimoines culturels	Sauvegarder au moins 12 patrimoines	Pourcentage des patrimoines sauvagardés et restaurés

Thèmes environnementaux	Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
		Sans la PND	Avec la PND			
Infrastructures	Promotion des zones productrices, des échanges commerciaux	Enclavement des certaines zones, développement inégal, insécurité alimentaire, concentration de pollution atmosphérique	Construction, réhabilitation, entretiens périodiques des différentes infrastructures,	Accéder à l'électricité Améliorer les échanges commerciaux Accéder aux NTICs Accéder à des services renouvelables	Augmenter l'accès à l'électricité des zones rurales de 17% Augmenter de 12% les échanges commerciales (terrestres, maritimes, aériens) Augmenter à 70% l'accès à des services téléphoniques Augmenter plus de 5% l'accès à l'internet Assurer à 100% l'accès à des services renouvelables	Taux d'accès à l'électrification rurale Taux de croissance annuelle des trafics aériens, maritimes, terrestres des marchandises et des personnes Taux de pénétration téléphonie Taux de pénétration de l'internet Taux de pénétration de l'énergie renouvelable
Systèmes d'assainissement	Protection de la santé publique, lutte contre la pollution	Prolifération des épidémies	Propreté, la réduction des impacts causés par la pollution	Développer des infrastructures d'assainissement	Plus de 62% de personnes ayant l'accès aux latrines	Pourcentage des personnes ayant l'accès aux latrines

Thèmes environnementaux		Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
			Sans la PND	Avec la PND			
Occupation de sol	Promotion de secteur agricole, secteur industriel	Expropriation, confusion des propriétés terriennes	Sécurisation foncière, amélioration de la productivité	Augmenter la délivrance des titres fonciers	Plus de 12 000 titres délivrés chaque année	Pourcentage des titres délivrés chaque année	
Croissance économique	Prix	Stabilité de prix	Atteinte aux bien-être	Amélioration de pouvoir d'achat	Le maintien de l'équilibre	Augmenter l'IPC à 6,4	Indice de prix de la consommation
	IDE	Promotion des secteurs porteurs	Expropriation	Création d'emploi, amélioration de la recette fiscale	Promouvoir les IDE	Augmenter l'entrée des IDE de 420 millions DTS	Flux des IDE
Education		Amélioration de capital humain	Faible qualification, compétence des mains d'œuvre	Conformité des systèmes éducatifs aux normes internationales	Augmenter l'alphabétisation	Accroître le taux d'alphabétisation de 86%	Taux d'alphabétisation Taux de scolarisation Taux d'achèvement
Santé		La santé publique	Vulnérabilité des personnes à risque aux différentes épidémies	Amélioration de la santé publique, de la productivité, de la scolarisation	Lutter contre le VIH/SIDA Lutter contre les épidémies	Réduire 100% le nombre de sidéens Réduire à 100% le taux d'incidence de paludisme, de peste	Taux de prévalence de VIH/SIDA Taux de prévalence de paludisme, de peste
Emploi	La création de richesse	La pauvreté, diminution de la consommation et de la demande	Amélioration de pouvoir d'achat, de bien-être	Créer des emplois			Taux de chômage

Thèmes environnementaux	Les enjeux	Les principaux impacts		Les objectifs	Les cibles de 2015 à 2019	Les indicateurs
		Sans la PND	Avec la PND			
Sécurité	Les droits de l'Homme et l'ordre public	Augmentation des infractions, insécurité	Sécurité des biens et personnes	Garantir la sécurité	Réduire à 20% les infractions	Taux de criminalité
Gouvernance	L'Etat de droit	Anarchie	Sécurisation des investissements, transparence et efficacité de l'administration	Garantir la bonne gouvernance	Augmenter le score à 45 points	Indice de perception de la corruption
Collectivités Territoriales Décentralisées	Développement local, la réputation du régime au pouvoir	Développement inégal	La décentralisation et le principe de l'aménagement de territoire	Promouvoir un développement local	Allouer plus de 10% les dépenses dédiées aux CTD	Taux de dépenses dédiées aux CTD

Source : Plan de Mise en Œuvre (2015), Plan National de Développement (2015)

Section 3 : L'interaction du PND avec d'autres documents stratégiques

Certes, avant le PND il y avait d'autres actions stratégiques, comme le DSRP qui est la source d'inspiration de MAP,

1. Analyses rétrospectives

En 2001, le premier DSRP a été adopté et le second en 2005 ; cette section vise à analyser le DSRP ainsi que le MAP, en 2007, qui sont tous inspirés des Objectifs Millénaires de Développement (2000-2015).

1.1. Le Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté ou DSRP²⁷

Madagascar a mis en place en Novembre 2000, le DSRP dont le but de réduire à moitié le taux de pauvreté en dix ans (de 2003 à 2013) car le taux de la pauvreté ne cessait d'augmenter en passant de 40% à 70% en 1980 à 1993. En effet, le DSRP est le fruit de la stratégie avancée par le FMI et la BM afin d'améliorer le niveau de revenu et d'éradiquer la pauvreté. Sur ce, la Grande Ile a reçu un appui financier ou « *d'une réduction du service de la dette et de financements* »²⁸ dans le cadre de l'IPPTE ou l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés de²⁹. Le DSRP a comme objectifs alors d' « *accélérer l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale tout en respectant la stabilité macroéconomique, en vue d'une croissance, d'une réduction de l'inégalité des termes de l'échange et donc d'une réduction de la pauvreté, mettre l'accent sur la privatisation, attirer les ressources extérieures et promouvoir la participation des sociétés civiles* »³⁰

- Les points forts de DSRP

Les dépenses d'investissement étaient exorbitantes pourtant le gouvernement a bel et bien réussi à améliorer sa situation budgétaire même si l'équilibre budgétaire n'était pas encore atteint. D'ailleurs, « *une réduction de 50 % du service de la dette représentant environ 50 millions de dollars américains par an a été accordée.* »³¹, dont les dépenses de fonctionnement étaient exclues à l'IPPTE.

²⁷ Issus de l'atelier de concertation nationale sur le DSRP, 2003 à Iavoloha

²⁸ RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 5

²⁹ Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (2003), page 1

³⁰ RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 19

³¹ RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 22

Sa force réside dans le fait que le gouvernement a reçu une reconnaissance par les pays développés notamment les Etats-Unis, le Norvège, l'Allemagne, la France... cette confiance a facilité la collaboration de Madagascar entre ces pays. D'ailleurs, ses objectifs coïncidaient également à ceux de la BM notamment la promotion du secteur privé, la promotion du secteur agricole (BAD, 2005, page 37), ce qui a favorisé le partenariat entre les deux entités.

L'intégration de l'approche genre rendait efficace ses objectifs en promouvant l'égalité de chance en matière d'éducation, de santé ; ceci favorise la productivité de tous les agents économiques. D'ailleurs, le DSRP en version définitive était issu des ateliers, en outre « *Le DSRP final a été valide par le Gouvernement et a été, par la suite, soumis à l'approbation des parlementaires (Senat et Assemblée nationale). Suite à cette approbation, le document final a été soumis aux partenaires financiers de Madagascar* »³² Ces participations publiques visaient la communication aux populations concernées afin d'adapter les stratégies en fonction de leurs besoins, de leurs attentes, de leurs suggestion (DSRP, 2003, page 4) et de leurs situations mais surtout pour éviter tout malentendu. Elles marquaient aussi la légitimité et la reconnaissance du pouvoir central. En outre, le FMI et la BM exigeaient que le DSRP soit « *conditionné par la participation et l'implication de la société civile, du secteur privé et des ONG* »³³

L'Etat malgache a déjà considéré l'environnement même avant le DSRP, la ratification de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ou CCNUCC en 1998. Mais depuis 2000, des mesures environnementales ont été avancées comme l'Arrêté 6941/2000 du 26 mars 2000 relatif à l'émission des fumées d'échappement, la ratification du protocole de Kyoto en 2003, l'élaboration du Programme d'Action Nationale d'Adaptation au changement climatique.

La Charte de l'environnement et la soumission des investissements à une EIE selon le décret MECIE, la promotion de la gestion durable des ressources naturelles à travers la Gestion Locale Sécurisée et la Gestion Contractualisée des Forêts, la mise en place des projets de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ou REDD en 2001.

- Les points faibles de DSRP

Le bémol que le DSRP n'a pas pris vraiment en compte était la préservation environnementale. D'ailleurs, « *En matière d'environnement, le Gouvernement vise essentiellement à*

³² RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 25

³³ RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 33

sauvegarder l'environnement et la biodiversité unique de Madagascar. »³⁴ sans prendre en compte la restauration ou la réparation ou encore la compensation des dommages causés, ces mesures sont alors plutôt curatives que préventives par exemple « Pour stopper cette tendance à la dégradation de l'environnement, les autorités se sont engagées à étendre les aires protégées à 10% du territoire d'ici à 2008 »³⁵

- **Ses contraintes**

Ses actions ont rencontré des facteurs exogènes qui nuisent ses objectifs tels que l'évolution des cours en matière d'exportation des matières premières ; en outre, la réalisation des certains objectifs reposait sur des financements extérieurs car l'investissement public n'assurera pas à lui seul l'exécution de ces actes ; en outre, l'estimation du coût global de DSRP était 2,5 milliards USD (RAZAFINDRAVONONA, 2003, page 15). C'est ce deuxième facteur qui constitue la principale entrave à l'application de ses actes. Même si le FMI a financé une partie de ses actions, ces dernières devraient alors convergées à leurs objectifs sans tenir compte du contexte économique, social et politique de Madagascar. Auquel s'ajoute une base de données datée de 1993 fournit par l'INSTAT (faute de moyens financier pour la mettre à jour) dont les prévisions, les calculs vont être biaisés car elle ne reflète pas ni la réalité ni la situation exacte de la population à étudier.

En tant que secteur porteur, l'essor du tourisme est conditionné par la stabilité politique, la sécurité sociale ; à cette époque, on constate une baisse de l'entrée de devise issue de ce secteur (RAZAFINDRAVONONA, 2003, page 18).

L'ouverture de l'économie malgache repose sur l'imperfection de marché dont les entreprises malgaches ne sont pas encore à la hauteur de la compétitivité au niveau du marché mondial, même si l'Etat a éliminé la taxe sur les produits exportés. Et auquel s'ajoutent les difficultés suivantes « *le manque d'infrastructures de base, le coût élevé des facteurs de production, le manque de financement à moyen et long terme ainsi que la faiblesse de la capacité institutionnelle du secteur bancaire et celle du cadre juridique. »³⁶*

D'après la BM, « *la croissance démographique relativement rapide crée de fortes pressions sur les faibles infrastructures sociales et économiques du pays, ainsi que sur l'environnement... (où la population est concentrée sur une petite zone) ces zones à forte densité portent des surfaces*

³⁴ RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 18

³⁵ BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 11

³⁶ BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 17

cultivables surexploitées »³⁷, cette migration interne est le fruit de la concentration de richesses au milieu urbain, et aux « *problèmes d'enclavement et d'inaccessibilité physique* »³⁸. En effet, ce n'est pas les ressources humaines qui manquent mais les moyens matériels (comme l'acquisition des terres) et les moyens financiers (comme l'accès au crédit) pour travailler.

- **Ses résultats**

Même après la crise 2002, l'économie malgache a connu une croissance économique positive (issue du secteur secondaire et tertiaire) de 9,8% de 2002 à 2003, selon la BM, c'est le fruit de « *la bonne performance des secteurs secondaire et tertiaire* »³⁹, par rapport aux deux autres secteurs, le secteur agricole a du mal à contribuer à l'économie. Pourtant la population malgache est à vocation agricole dont le revenu est largement insuffisant pour subvenir à leurs besoins car les produits du secteur agricole contribuent peu de valeur ajoutée comme « *la vanille, le girofle, le poivre, le letchi, le café, le coton, et les produits vivriers tels que le riz, le maïs, le manioc, la patate douce, les pois de cap, et la pomme de terre* »⁴⁰. Et auquel s'ajoute le problème d'isolement de certaines zones car « *plus la zone est enclavée, plus la pauvreté est intense et élevée* »⁴¹. Cependant, la majorité des malgaches est tributaire de ce secteur et vit dans le milieu rural. On constate que l'intensité de la pauvreté est plus allégée dans le milieu urbain et dans le capital (DSRP, 2003, page 18). Elle touche plus les femmes que les hommes car la question de genre est encore éloignée de nos systèmes plus précisément les femmes n'étaient pas considérées comme récipiendaires des actions du DSRP. Ainsi, elles sont les plus touchées par le chômage à cause de leurs faiblesses, leurs faibles instructions ; ce qui va exercer une grande pression sur l'environnement (DSRP, 2003, page 20).

Selon le Transparency International, « *l'indice de perception de la corruption s'est-il amélioré, passant de 1,7 en 2002 à 3,1 en 2004, et le classement de Madagascar s'est aussi amélioré de 16 points puisque ce pays est passé de 99ième sur 102 pays en 2002 à 83ième sur 145 pays en 2004* »⁴², non seulement la Grande a connu une bonne gouvernance mais aussi une grande transparence.

³⁷ BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 9

³⁸ Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (2003), page 10

³⁹ BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 1

⁴⁰ BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 6

⁴¹ RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, page 12

⁴² BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 2

Certes, la crise de 2002 a interrompu son application mais il a été repris après une courte pause (RAZAFINDRAVONONA, 2003, page 5). Ces objectifs visent surtout la croissance économique (i.e. la dimension économique) ou « *vers le maintien d'un environnement macroéconomique stable, qui favorise la croissance économique et contribue aux efforts de réduction de la pauvreté* »⁴³, mais qu'en est-il de la répartition de ces richesses ? (I.e. la dimension sociale), que peut-on dire de la préservation de l'environnement ? (I.e. la dimension environnementale). Ainsi, la réduction de la pauvreté est conditionnée par une bonne répartition des fruits de la richesse produite permettant à la population d'améliorer ses conditions de vie (RAMAROKOTO) et de préserver l'environnement car la pauvreté pousse les pauvres à exploiter massivement les ressources naturelles dont la déforestation (100 000 ha de forêts environ continuent à disparaître chaque année, selon le document de DSRP, page 42) était le principal impact. Ce qui remet en cause la question de durabilité de l'action stratégique, car un faux pas pourrait coûter cher en matière de changement climatique, et entraînerait par la suite des dommages à l'environnement et aux Hommes (DSRP, page 10).

1.2 Le Madagascar Action Plan ou MAP

Même si le DSRP n'a pas pu atteindre son échéance, le gouvernement a adopté le MAP, une vision plus élargie, pour atteindre presque les mêmes objectifs pour 2007-2012.

- Ses points forts

Elle représente la continuité de la politique de l'Etat, dont le parti politique au pouvoir était le même qu'en DSRP, qui est matérialisée par l'arrivée des grands investisseurs en offrant une stabilité politique, une certaine garantie aux investissements, par le biais de l'EDBM ou bien le Conseil pour le Développement Economique de Madagascar, qui a été créé en 2006 pour améliorer davantage le climat des affaires à Madagascar.

L'Etat malgache a adopté certaines mesures relatives à la préservation de l'environnement notamment la mise en œuvre d'un plan d'action CITES (Convention sur le commerce Internationale des Espèces de faune et de flore Sauvage menacées d'extinction) en 2005, la mise en place de la Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique ou PNLCC en 2011 qui visait « *le renforcement des actions d'adaptation au changement climatique tenant en compte des besoins réels du pays ; la mise en œuvre des actions d'atténuation au profit du développement du pays ; l'intégration du changement climatique à tous les niveaux ; le développement d'instruments de financement pérenne ; et la promotion de la recherche, le développement et transfert de technologies*

⁴³ BAD/FAD (2005), « Document de stratégie par pays », page 2

et la gestion adaptive. »⁴⁴ ; l'adoption de l'arrêté interministériel 18 633 du 17 octobre 2008, relatif à la gestion des ressources forestières qui visait la création des aires protégées, la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, la promotion de la gestion locale des ressources naturelles. Ainsi, ces mesures semblent efficace car le taux de déforestation a connu une baisse de 27% entre 2000 et 2005 ; la ratification de la CMS (Convention relative à la conservation des Espèces migratrices appartenant à la faune sauvage) ; la ratification de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants, la modification du décret 99-954 du 15/12/99 par le décret 2004-167 du 03/02/2004 relatif à la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE)

- Ses contraintes

Par sa position géographique, Madagascar est plus vulnérable aux catastrophes naturelles et auquel s'ajoute le retard de prise de décision ou bien des mesures de prévision de risques et de catastrophes dont les infrastructures, le secteur agricole sont les plus frappés par les cyclones.

Le MAP n'a pas été terminé à temps à cause de la crise 2009, ce qui a empêché l'atteinte de ses objectifs.

- Ses résultats

Cette période est marquée par l'entrée des IDE, la promotion des investissements nationaux.

Les activités les plus marquantes à cette époque étaient la construction, la réhabilitation et les maintiens des routes qui vont faciliter les échanges commerciaux, le partage de technologie, le développement local ainsi que la promotion du secteur de transport (en améliorant leur rentabilité).

- Des remarques

Madagascar était en période de transition en 2009-2015, et a adopté la PGE 2012-2014 qui est issue du MAP. Les objectifs étaient presque les mêmes comme l'éradication de la pauvreté, la croissance économique via les IDE, la bonne gouvernance, l'Etat de Droit, la démocratie.

A l'époque, l'Etat a rencontré des difficultés en matière de financement, qui est conditionné par une certaine stabilité politique. En effet, l'Aide Publique au Développement passait de 700 Millions USD à 478,3 Millions USD entre 2008 et 2013, et auquel s'ajoute la suspension à l'AGOA. Et qui se traduit par « *l'incapacité du Gouvernement à mobiliser les ressources internes ont contribué à une importante dégradation de l'accès à l'éducation, la santé, l'alimentation, l'eau et*

⁴⁴ NOASILALAONOMENJANAHARY (2012), « Rapport sur l'état de l'environnement à Madagascar », page 398

l'assainissement »⁴⁵, un ralentissement des activités économiques engendrant le sous-emploi, la généralisation du secteur informel, la dégradation de l'environnement. En outre, le taux de la pauvreté ne cesse d'augmenter en passant de 69% à 71,5% entre 2012 et 2005, car la croissance économique n'arrive pas à soutenir la croissance démographique.

Madagascar a souffert non seulement de problème de financement mais de la diminution de l'entrée de devises causée par la baisse de l'arrivée des touristes et des IDE.

Malgré les incidences de la crise de 2009, les politiques prises par l'Etat semblent-elles efficaces. En procédant à la politique budgétaire, l'Etat vise à augmenter les dépenses publiques à travers la construction des nouvelles infrastructures. Cette politique est plus efficace au fur et à mesure qu'elle soit appliquée dans une économie fermée comme le cas de Madagascar qui est suspendu par l'AGOA, en atténuant les impacts négatifs engendrés par la crise. Comme le secteur tourisme est le principal porteur de devises à Madagascar, l'Etat a mis en place de système de lutte contre le tourisme sexuel en 2011.

Tout en rappelant que la pauvreté et la dégradation de l'environnement connaît une relation bidirectionnelle. Ainsi, pour sortir Madagascar de cette crise, des réconciliations nationales étaient au menu à travers les médiateurs étrangers et nationaux, et aboutiraient à l'élection présidentielle en 2013.

En somme, les facteurs indépendamment des actions stratégiques, comme les crises politiques successives, ont réduit à néant les efforts entrepris et ont empêché d'atteindre les objectifs fixés (BAD, 2005, page 39), on est obligé d'aborder des questions politiques car « *l'évaluation environnementale au niveau des politiques doit se fonder sur une analyse beaucoup plus détaillée des facteurs d'ordre politique* »⁴⁶

En outre, le changement climatique affecte de manière significative l'environnement, l'économie de Madagascar notamment « *la hausse des températures, l'intensification des cyclones, les sécheresses prolongées et la mauvaise répartition de la pluviométrie qui perturbe les calendriers agricoles, entraînant des pertes de production et une aggravation de l'insécurité alimentaire* »⁴⁷. Ainsi, la Grande Ile vit dans un cycle de « *environnement dégradé-population plus pauvre-dégradation plus*

⁴⁵ PNUD (2015), « Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays entre le gouvernement de Madagascar et le PNUD », page 8

⁴⁶ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 55

⁴⁷ PNUD (2015), « Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays entre le gouvernement de Madagascar et le PNUD », page 9

rapide de l'environnement »⁴⁸, en éradiquant la pauvreté, on arrive à protéger davantage notre environnement et améliorer notre situation économique.

2. Analyses comparatives

2.1 Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) vs Madagascar Action Plan (MAP)

Comme le DSRP et le MAP sont issus d'une politique de référence internationale : les Objectifs Millénaires de Développement, la comparaison entre ces deux actions stratégiques fait ressortir les points communs, ainsi que les différences, afin d'en tirer des leçons. La raison pour laquelle, ils sont tous inspirés par les OMD, c'est que le financement extérieur est conditionné par la conformité de la politique nationale aux objectifs des bailleurs de fonds.

Selon Theodore Schultz, celui qui a reçu le prix Nobel de l'économie en 1979, « *Pour la plupart, les habitants de la planète sont pauvres ; par conséquent, étudier l'économie de la pauvreté nous apporterait beaucoup de renseignements sur les principes économiques qui comptent vraiment. Partout dans le monde, les pauvres tirent en majorité leur revenu de l'agriculture ; par conséquent, étudier l'économie agricole nous apporterait beaucoup de renseignements sur l'économie de la pauvreté* »⁴⁹, comme le cas de la Chine, le secteur agricole contribue plus à la réduction de la pauvreté que des autres secteurs (CERVANTES et DEWBRE, 2010, page 6)

⁴⁸ DSRP (2003), page 36

⁴⁹ CERVANTES-Godoy, D. et J. DEWBRE (2010), « Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté », Éditions OCDE, page 3

Tableau 2 : Tableau comparatif DE DSRP et MAP

DSRP ⁵⁰		MAP ⁵¹
<p>AXE n°1 : Restauration de l'Etat de Droit et de la bonne gouvernance</p> <p><i>OG n°1 : Bonne gouvernance et la lutte contre la corruption</i></p> <p><i>OG n°2 : Respect de la démocratie</i></p> <p><i>OG n°3 : Instauration de l'Etat de Droit</i></p> <p><i>OG n°4 : Promotion de la décentralisation et la déconcentration</i></p>	<p>Engagement 1 : Gouvernance responsable</p>	<p><i>DEFI n°1 : La sécurité des personnes et de ses biens</i></p> <p><i>DEFI n°2 : Le renforcement de l'Etat de Droit</i></p> <p><i>DEFI n°3 : La réduction de la corruption</i></p> <p><i>DEFI n°4 : L'efficacité et l'efficience du budget</i></p> <p><i>DEFI n°5 : Le renforcement des prestations de services publics</i></p> <p><i>DEFI n°6 : La décentralisation de l'administration publique</i></p> <p><i>DEFI n°7 : L'ouverture au progrès</i></p>
<p>AXE n°2 : Promotion de la démocratie</p> <p><i>OG n°1 : Taux de croissance économique de 8 à 10%</i></p> <p><i>OG n°2 : Taux d'investissement de 20%</i></p> <p><i>OG n°3 : Dynamisation du secteur privé</i></p> <p><i>OG n°4 : Ouverture de l'économie malgache</i></p> <p><i>OG n°5 : Promotion de la participation publique</i></p>	<p>Engagement 2 : Une infrastructure liée</p>	<p><i>DEFI n°1 : La promotion de l'infrastructure liée</i></p> <p><i>DEFI n°2 : L'amélioration de la circulation des biens et services</i></p> <p><i>DEFI n°3 : La facilitation des accès au secteur –transport</i></p> <p><i>DEFI n°4 : L'utilisation rationnelle de l'énergie électrique</i></p> <p><i>DEFI n°5 : Une communication abordable</i></p> <p><i>DEFI n°6 : Une meilleure prévision météorologique</i></p> <p><i>DEFI n°7 : Un meilleur accès à l'eau potable et à l'hygiène</i></p>
<p>AXE n°3 : Promotion de la sécurité humaine et matérielle et la protection sociale</p> <p><i>OG n°1 : Education pour tous</i></p> <p><i>OG n°2 : Bonne qualité des enseignements de hauts niveaux</i></p> <p><i>OG n°3 : Promotion de la santé de mère-enfant</i></p> <p><i>OG n°4 : Lutte contre la malnutrition</i></p>	<p>Engagement 3 : Une éducation de qualité</p>	<p><i>DEFI n°1 : L'accès à l'éducation de base</i></p> <p><i>DEFI n°2 : La performance de l'éducation primaire</i></p> <p><i>DEFI n°3 : L'intensification de l'éducation de collège</i></p> <p><i>DEFI n°4 : L'amélioration de l'éducation aux lycées et une ouverture à la formation professionnelle</i></p> <p><i>DEFI n°5 : Transformation de l'enseignement supérieur</i></p> <p><i>DEFI n°6 : L'éradication de l'analphabétisme</i></p>

⁵⁰ Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (2003) pp 01-134

⁵¹ Madagascar Action Plan (2006) pp 01-105

DSRP ⁵²	MAP ⁵³
<p><i>OG n°5</i> : Lutte contre les maladies transmissibles</p> <p><i>OG n°6</i> : Lutte contre les maladies non transmissibles</p> <p><i>OG n°7</i> : Réduction de l'exclusion sociale</p> <p><i>OG n°8</i> : Promotion de la diversité culturelle</p>	<p><u>Engagement</u> 4 : Le développement rural</p> <p><i>DEFI n°1</i> : La sécurisation foncière</p> <p><i>DEFI n°2</i> : L'amélioration de l'accès au financement</p> <p><i>DEFI n°3</i> : Une révolution verte et durable</p> <p><i>DEFI n°4</i> : Le développement du circuit de distribution des produits issus du secteur primaire</p> <p><i>DEFI n°5</i> : La diversification des activités agricoles</p> <p><i>DEFI n°6</i> : La promotion de l'agrobusiness</p>
	<p><u>Engagement</u> 5 : Santé, planning familial, la lutte contre le VIH/SIDA</p> <p><i>DEFI n°1</i> : La meilleure qualité de service de santé</p> <p><i>DEFI n°2</i> : L'éradication des maladies transmissibles</p> <p><i>DEFI n°3</i> : La lutte contre le VIH/SIDA</p> <p><i>DEFI n°4</i> : La mise en place d'un planning familial</p> <p><i>DEFI n°5</i> : Réduction de la mortalité infanto-juvénile</p>
	<p><u>Engagement</u> 6 : Une forte croissance économique</p> <p><i>DEFI n°1</i> : La stabilité macroéconomique</p> <p><i>DEFI n°2</i> : La promotion de l'IDE</p> <p><i>DEFI n°3</i> : Le plein emploi</p> <p><i>DEFI n°4</i> : Le renforcement des entreprises locales, les PME et les artisanats</p> <p><i>DEFI n°5</i> : Le renforcement de la compétitivité commerciale au niveau international</p> <p><i>DEFI n°6</i> : Le développement du secteur minier, du secteur-tourisme</p>

⁵² Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (2003) pp 01-134

⁵³ Madagascar Action Plan (2006) pp 01-105

DSRP ⁵⁴	MAP ⁵⁵	
	<u>Engagement</u> 7 : Un environnement vert	<i>DEFI n°1</i> : L'augmentation des aires protégées <i>DEFI n°2</i> : La réduction du processus de dégradation de ressources naturelles <i>DEFI n°3</i> : L'efficacité de l'administration forestière
	<u>Engagement</u> 8 : Solidarité Nationale	<i>DEFI n°1</i> : La valorisation de la diversité culturelle et le respect mutuel <i>DEFI n°2</i> : La confiance sociale et la participation citoyenne <i>DEFI n°3</i> : La promotion de l'identité et la solidarité nationale <i>DEFI n°4</i> : L'assistance aux pauvres et aux défavorables <i>DEFI n°5</i> : L'égalité de sexe et l'indépendance des femmes
LEURS POINTS COMMUNS		
La préservation des patrimoines et traditions L'abandon des certaines cultures qui freinent le développement La maximisation de la participation active de la population La participation active de la société civile dans la vie politique, sociale, culturelle La promotion des échanges d'opinions La responsabilisation de tous les groupes sociaux dans les secteurs publics, secteurs privés, sociétés civiles La satisfaction des besoins primaires Une grande participation féminine, protection et promotion des droits des femmes		La sécurité nationale La diminution des infractions pénales La maîtrise de la sécurité locale La réforme du système judiciaire La transparence, l'équité, la rapidité des procès Le respect des Droits de l'homme Traitement juste et équitable Une réforme relative aux dépenses Une élaboration et exécution budgétaire conforme au principe de la bonne gouvernance L'amélioration de la compétence de l'administration La promotion du développement local L'étendue du progrès au niveau local

⁵⁴ Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (2003) pp 01-134

⁵⁵ Madagascar Action Plan (2006) pp 01-105

DSRP ⁵⁶	MAP ⁵⁷
<p>L'amélioration de la qualité des services de transport</p> <p>Le développement de la nouvelle technologie en matière de moyens de transport</p> <p>L'ouverture du secteur énergie électrique au secteur privé</p> <p>L'utilisation des énergies renouvelables</p> <p>L'accès à des services de communication dans tout le pays</p> <p>La promotion de secteur privé dans ce secteur</p> <p>La précision de la prévision météorologique</p> <p>La communication des informations météorologiques</p> <p>La construction des infrastructures permettant un meilleur accès à l'eau potable</p> <p>La diminution des distances entre une zone à une autre</p> <p>La promotion du secteur de transport</p> <p>La promotion de secteur privé</p> <p>L'introduction de la nouvelle technologie dans les chaînes d'approvisionnement</p> <p>Le renforcement de la compétitivité des entreprises</p>	<p>La mise en place des centres de santé pour les enfants</p> <p>La motivation des éducateurs</p> <p>Le maintien des infrastructures</p> <p>L'accès gratuit à l'éducation primaire</p> <p>Facilite l'inscription aux collèges</p> <p>L'amélioration du système éducatif</p> <p>La promotion de l'enseignement technique</p> <p>La conformité des études aux normes internationales</p> <p>Des soutiens aux jeunes diplômés</p> <p>Un système universitaire répondant aux besoins du développement économique</p> <p>Le développement des instituts privés de qualité</p> <p>La mise en place des projets d'alphabétisation</p>
<p>L'augmentation de la titrisation foncière</p> <p>Facilitation de l'obtention de crédits</p> <p>L'utilisation des nouvelles techniques agricoles</p> <p>La facilitation des échanges et le développement des marchés</p> <p>Le développement du secteur agricole</p> <p>L'exportation des produits agricoles</p>	<p>Facilite l'accès à des services de santé</p> <p>La promotion de secteur public et privé dans ce secteur</p> <p>L'éradication du paludisme, la syphilis congénitale, la tuberculose</p> <p>La sensibilisation, le test volontaire et la facilité à des services de traitement</p> <p>La réduction de la taille moyenne de chaque famille</p> <p>La facilité à l'accès à des services de santé</p>

⁵⁶ Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (2003) pp 01-134

⁵⁷ Madagascar Action Plan (2006) pp 01-105

DSRP ⁵⁸	MAP ⁵⁹
Le maintien du taux d'inflation à son niveau le plus bas La diminution de chômage L'amélioration de la qualité de la main d'œuvre La réforme du système bancaire et financier L'adoption des nouvelles technologies et des outils de gestion modernes Le soutien aux produits exportés La standardisation aux normes internationales La promotion des industries extractives La promotion de l'écotourisme	L'augmentation des surfaces des aires protégées La conservation et la gestion durable des ressources naturelles

Politique de référence : Objectif Millénaire de Développement (OMD)

Source : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (2003), Madagascar Action Plan (2006)

⁵⁸ Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (2003) pp 01-134

⁵⁹ Madagascar Action Plan (2006) pp 01-105

2.2 La PND par rapport au DSRP et MAP

- La présentation de PND

Suite à une transition de 4 ans, Madagascar revient à la situation normale, et a été réintégré dans l'AGOA, a bénéficié désormais des aides financières. Cette nouvelle ère est matérialisée par l'élaboration de la PND ou la Politique Nationale de Développement pour atteindre certains objectifs inspirés des Objectifs du Développement Durable et afin de bénéficier des financements extérieurs ; d'ailleurs, elle visait de les atteindre en 2015 à 2019. Sa mise en œuvre nécessite 36 009 Milliards d'Ariary ou environ 14 Milliards de USD dont 18% de ce coût total est financé par les PTFs et le reste est à la charge de l'Etat Malgache soit par des ressources internes ou soit par des ressources privées

Tableau 3 : Tableau de présentation de PND⁶⁰

AXES STRATEGIQUES	EFFETS	PROGRAMMES
Axe stratégique 1 : Bonne gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale	<ul style="list-style-type: none"> - La restauration de l'autorité de l'Etat - Le respect de l'Etat de droit et de l'ordre public - Le renforcement de la gouvernance et le développement local 	<ul style="list-style-type: none"> - L'efficacité, efficience de l'administration publique et territoriale - Le renforcement de la justice, la sécurité et les droits humains - Un développement local via la gouvernance locale
Axe stratégique 2 : Stabilité macroéconomique et appui au développement	<ul style="list-style-type: none"> - La stabilité macroéconomique et l'équilibre budgétaire - Le renforcement du système bancaire et financier - Le développement du marché intérieur et le renforcement des activités commerciales au marché international 	<ul style="list-style-type: none"> - La transparence, l'efficience de la finance publique - Le système bancaire et financier participant au développement - L'amélioration de la rentabilité et la compétitivité des entreprises
Axe stratégique 3 : Croissance inclusive	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des secteurs porteurs - Le renforcement des infrastructures - L'amélioration de l'organisation territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des secteurs porteurs - Les infrastructures au service de croissance - La mise en place de l'aménagement de territoire et la sécurisation foncière

⁶⁰ Plan de Mise en Œuvre de PN (2014), pp 01-82

AXES STRATEGIQUES	EFFETS	PROGRAMMES
	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur privé participant à la croissance
<u>Axe stratégique 4 :</u> Promotion de capital	<ul style="list-style-type: none"> - La réduction de la mortalité maternelle, infantile, néonatale et la malnutrition - La performance et la conformité du système éducatif aux normes internationales - La valorisation des enseignements techniques et professionnels - La réforme du système éducatif des enseignements supérieurs - L'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène - La valorisation de la culture - La promotion des sports et le soutien des jeunes - Le renforcement de la protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accessibilité à des soins de qualité - Une éducation de qualité - Une éducation garante d'une croissance - Enseignement supérieur et recherches scientifiques répondant les besoins de la société - L'amélioration de la santé publique - Le renforcement de l'identité nationale - La participation des jeunes au développement - Le respect des droits de l'Homme et l'équité sociale
<u>Axe stratégique 5 :</u> Valorisation de capital naturel et renforcement de la capacité de s'adapter aux risques de catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion durable des ressources naturelles - La protection, la conservation, la valorisation des écosystèmes et de capital naturel 	<ul style="list-style-type: none"> - La protection de la génération future - La résilience aux catastrophes
Vision	Madagascar, une nation moderne et prospère	
Objectif	Augmenter plus de 5,5% le taux de croissance économique entre 2015-2019	
Coût total	20 013 Milliards d'Ariary ou environ 8 921 Million USD	
Les parties prenantes	Les secteurs privés, l'organisation de la société civile, les techniciens, les régions, les partenaires au développement	
Secteurs porteurs	L'agriculture, la pêche, les mines, les entreprises franches, les BTP, le tourisme, les transports	

AXES STRATEGIQUES	EFFETS	PROGRAMMES
LES POINTS COMMUNS DE DSRP, MAP et PND		
Les objectifs généraux repris	Pourquoi les gouvernements successifs ont-ils repris les mêmes objectifs ?	
La bonne gouvernance	Afin d'éviter les retombées négatives sur la croissance économique via le découragement de l'arrivée des investissements (DDEM, pg15), pour lutter contre la corruption.	
Le développement rural	Pour exploiter les avantages comparatifs comme les mains d'œuvre abondantes, pour promouvoir le secteur agricole, pour exploiter les terres cultivables.	
La croissance économique	Pour réduire le taux de pauvreté qui a été réduit avant les crises chronologiques et a augmenté pendant et après chaque crise, pour maintenir la stabilité macroéconomique	
L'amélioration de capital humain	Pour promouvoir l'éducation comme un moteur de croissance économique	
La promotion des IDE	Pour mobiliser les ressources privées ⁶¹	

Source : PND 2015

- Ses points forts

C'était le fruit des 19 plateformes sectorielles et thématiques, qui ont permis d'identifier en détail les besoins, les atouts. En parlant de développement durable, Madagascar s'est engagé dans l'Accord de Paris en 2016 sur les changements climatiques

- Ses points faibles

Il est du devoir du gouvernement d'améliorer la situation économique de Madagascar et d'atteindre les ODD alors que les OMD n'étaient pas atteints. D'ailleurs, les objectifs sont presque les mêmes.

Le pays est exposé au problème de financement car « *les financements extérieurs attendus (dons, subventions et emprunts) affectés à cette période de 2015-2019 sont estimées à 6 352 milliards d'Ariary (soit 2 631 millions de USD). Ainsi, il reste à l'Etat malgache de trouver 9 236 milliards d'Ariary (soit 3 826 millions de USD) pour boucler le financement du PND* »⁶², pour combler le

⁶¹ La PND a intégré dans ses objectifs l'exploitation des ZES.

⁶² Plan National de Développement (2015), page 76

vide, l'Etat a décidé d'exploiter les ZES ou les Zones Economiques Spéciales, dont son efficacité est encore remise en cause, pour pouvoir mobiliser les ressources privées ou bien les IDE.

L'efficacité des financements extérieurs sur le long terme reste à savoir car l'Etat semble mettre à l'écart les dépenses d'investissement, « *le coût des investissements dans le Secteur Public : 18 291 milliards d'Ariary (7 577 millions USD) et les dépenses courantes dans l'Administration Publique, y compris les dépenses de personnel : 16 882 milliards d'Ariary (6 994 USD)* »⁶³

- Ses contraintes

Les principaux facteurs qui pourraient nuire la pérennité de la PND : les aléas climatiques ; l'instabilité politique : les vindicte populaires, les manifestations, la discontinuité des programmes étatiques ; l'insécurité.

En somme, à part la crise répétitive, d'autres facteurs contribuant à la non atteinte des objectifs fixés par chaque gouvernement successif, « *Il s'agit des problèmes de gouvernance, de l'Etat de droit et de la corruption qui s'amplifient au point de devenir un rouage déterminant de l'ensemble du système. Il s'agit également de la persistance des inégalités sociales, en particulier des inégalités structurelles liées au genre, qui continuent à entraver la participation des femmes au processus de développement, empêchant de ce fait plus de la moitié de la population de contribuer pleinement à la création de richesses et à la croissance économique.* »⁶⁴. On constate aussi que le taux de croissance économique s'est amélioré après chaque crise pourtant le « *le taux de la population malgache vivant en-dessous du seuil de pauvreté est resté entre 65 et 70%* »⁶⁵, ce qui explique la mauvaise répartition de richesse ou bien la disparité entre les riches et les pauvres ne cessent de s'accroître. Ainsi, la défaillance des institutions juridiques, l'insuffisance des moyens financiers à mettre en œuvre constituent des limites aux objectifs de PND (PND, 2015, page 70).

⁶³ Plan National de Développement (2015), page 75

⁶⁴ Plan National de Développement (2015), page 50

⁶⁵ NOASILALAONOMENJANAHARY (2012), « Rapport sur l'état de l'environnement à Madagascar », page 443



Partie II : ELEMENTS POUR UNE CONCEPTION D'UN PROGRAMME DURABLE



Nous ne pouvons certes pas en rester au niveau de la description, de l'analyse de la PND ainsi que les premières étapes de l'application de l'EES. Il nous appartient de changer l'optique et de se concentrer sur la conception des solutions durables en proposant certains critères de durabilité à suivre. Ces scénarii sont destinés à promouvoir les secteurs porteurs définis la PND au fur et à mesure que les recommandations sont considérées. La mission ne peut pas être couronnée de succès si les contraintes présentées dans cette ne seront relevées tout en satisfaisant les facteurs permettant de renforcer l'efficacité de l'EES.

CHAPITRE 1 : PROPOSITION DES OPTIONS ALTERNATIVES

Après l'analyse de la PND, on a constaté que certains éléments ont été omis, et qui peuvent porter atteinte à la durabilité de l'action stratégique. Certaines stratégies ont été retenues, modifiées et d'autres doivent être annulées selon nos critères de durabilité, la vulnérabilité des stratégies par rapport aux différents problèmes.

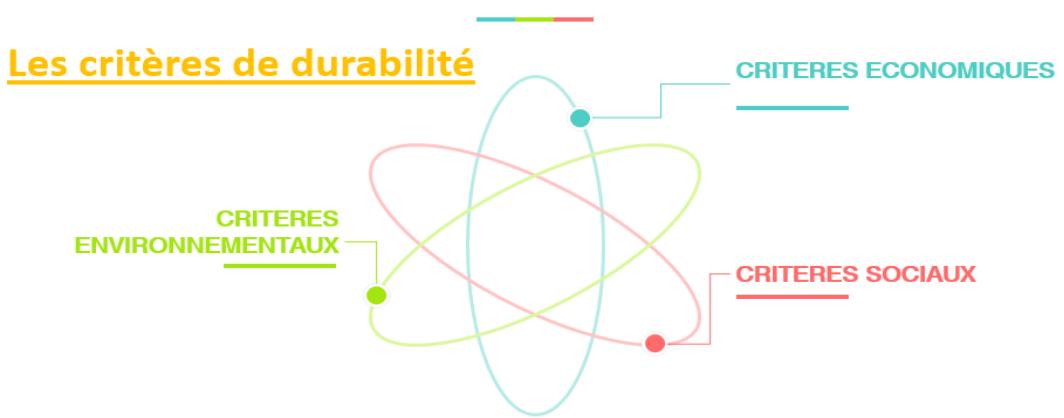
Section 1 : Les scénarii de rechange

Cette première section est consacrée à l'intégration de l'étiquette environnementale, et au renforcement des retombées économiques et sociales. Après avoir vu le PND et l'EES dans son ensemble, il est temps maintenant d'identifier les critères de durabilité suivis des options de rechange ou bien les scénarii, tout en les évaluant les impacts de chaque option et en analysant les avantages et les risques qu'elle pourrait engendrer, on pourrait désigner enfin l'option qui convient à notre situation et qui a satisfait les critères de durabilité.

1. Identification des critères de durabilité

Comme l'atteinte des objectifs de développement durable est au cœur de tous les politiques d'actions, les critères de durabilité tournent alors autour des trois piliers du développement durable, et se distinguent en trois critères : les critères économiques, les critères environnementaux et les critères sociaux. Dans cette partie, on avance les critères de durabilité et les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs de développement durable.

Schéma 3 : Les critères de durabilité



Source : Auteur

- *Les critères économiques*

Les options de rechange doivent tenir compte les critères économiques suivant,

- Les objectifs des programmes sectoriels doivent être en convergence à l'intérêt général de l'action stratégique ;
- Les objectifs des programmes sectoriels ne doivent pas être en contradictoire ;
- La promotion d'un tel secteur ne doit pas nuire un autre secteur ou bien l'interaction des secteurs doit être en harmonie ;

Les indicateurs relatifs aux critères économiques :

- Taux de croissance de chaque secteur en valeur ajoutée ;
- Taux de croissance du PIB.

- *Les critères environnementaux*

Les options de rechange doivent prendre en considération les critères environnementaux suivants,

- La promotion des activités économiques ne doit pas porter atteinte aux ressources épuisables dont l'Etat doit assurer pleinement la protection de ces ressources ;
- L'exploitation des ressources renouvelables doit être soumise à une certaine limite pour ne pas compromettre la génération future à satisfaire leurs besoins ;
- Les ressources non renouvelables doivent être en dehors de toutes activités d'exploitation et doivent être protégées ;
- Les activités économiques ne doivent pas porter atteintes aux écosystèmes ;
- Les ressources naturelles doivent être exploitées de manière rationnelle ;
- L'adaptation des activités économiques au réchauffement climatique.

Les indicateurs relatifs aux critères environnementaux :

- Nombre des aires protégées créées ;
- Nombre des problèmes environnementaux résolus issus des plaintes ;

- *Les critères sociaux*

Les options de rechange doivent prendre en considération les critères sociaux suivants,

- Toutes les politiques, plans et programmes ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public ;
- Tous les groupes sociaux doivent bénéficier directement ou indirectement des décisions prises afin de réduire la disparité entre les pauvres et les riches, il s'agit de la répartition égale et équitable des richesses ;
- L'accessibilité des malgaches à tous les services de santé ;
- Le bien-être collectif ;

- L'expropriation doit respecter le principe d'utilité publique ;
- La possibilité des voies de recours judiciaires en cas d'atteinte à l'environnement, à la vie sociale ;
- L'égalité, car selon les Nations Unies les femmes sont les plus touchées par la pauvreté que les hommes ;
- L'équité intergénérationnelle.

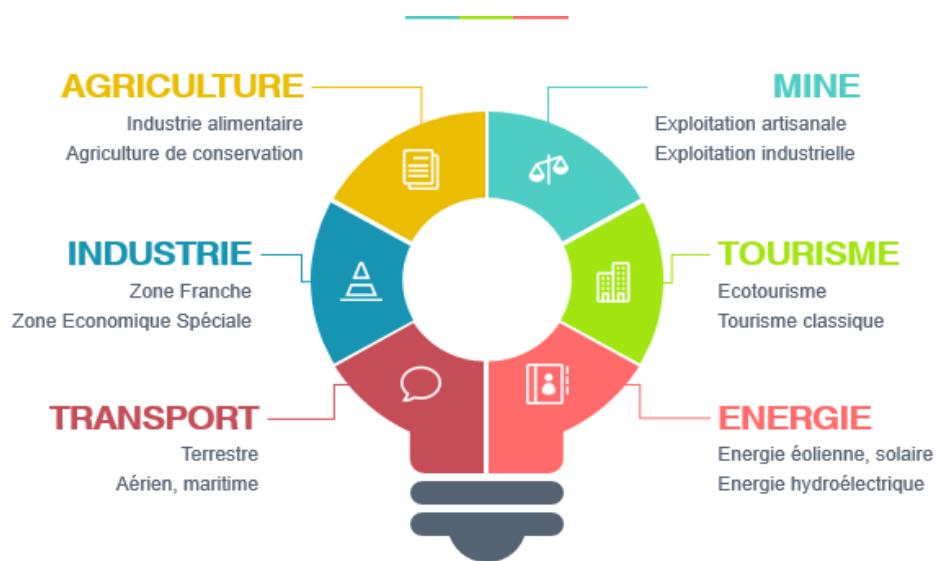
Les indicateurs relatifs aux critères sociaux :

- Nombre des plaintes posées ayant pour cause les problèmes environnementaux ;
- Taux de pauvreté ;
- Nombre d'emplois créés ;
- Nombre des malgaches ayant accès au service de santé.

2. Identification des scénarii

La présente partie met en relief une alternative relative à la promotion des secteurs porteurs, dont le développement sectoriel relève de la compétence étatique. Ainsi, les planificateurs ont donc le choix entre ces alternatives qui aboutissent à un même objectif.

Schéma 3 : Identification des alternatives



Source : Auteur

3. Evaluation de ces options

Après avoir proposé une alternative à chaque secteur porteur, cette présente partie sera destinée à comparer les deux options en matière de contraintes, d'opportunités et des indicateurs, sachant que chaque option est prédéfinie à conduire à un seul objectif.

Tableau 4 : Evaluation des options

<i>Les enjeux</i>	<i>Les scénarii</i>	<i>Actions considérant les enjeux</i>	<i>Les contraintes</i>	<i>Les opportunités</i>	<i>Indicateurs</i>
AGRICULTURE					
Autoconsommation Insécurité alimentaire	Agrobusiness	Titrisation foncière	Insécurité foncière Mobilité croissante des mains d'œuvre aux autres secteurs Aléas climatiques	Abondance des terres arables Main d'œuvre abondante	Taux de croissance de secteur agrobusiness Taux d'importations des denrées alimentaires
	Agriculture de conservation ou agroécologie	Préservation de l'environnement au profit de l'agriculture	Dégradation de la fertilité de sol Aléas climatiques	La diversité des ressources naturelles	Taux de production agricole
ENERGIE					
Obscurité de certaines villes Insécurité Productivité Développement inégal Expropriation des riverains	Energie éolienne et solaire	Aménagement	Les moyens financiers, insécurité des biens	Climat	Nombre des villes bénéficiant des éclairages, et de l'énergie
	Energie hydroélectrique	Aménagement	Baisse de la précipitation	Variabilité saisonnière de débit Perturbation météorologique extrême	Nombre des personnes ont l'accès à l'énergie électrique

<i>Les enjeux</i>	<i>Les scénarios</i>	<i>Actions considérant les enjeux</i>	<i>Les contraintes</i>	<i>Les opportunités</i>	<i>Indicateurs</i>
TOURISME					
Culture malgache Identité malgache	Ecotourisme	Renforcement de l'Etat de Droit Renforcement de la sécurité des biens et personnes Préservation des biodiversités et des patrimoines	L'insécurité Prolifération des maladies endémiques	Les biodiversités La diversité culturelle	Variation des touristes venues
	Tourisme classique	Renforcement de l'Etat de Droit Renforcement de la sécurité des biens et personnes Promotion du secteur hôtelier	L'insécurité Transmission des maladies sexuelles		Variation des touristes venues
MINE					
Croissance économique Survie de certaines populations	Exploitation artisanale	Soutiens financiers des activités artisanales	Insuffisance des moyens financiers Fluctuation des prix	Abondance des ressources naturelles	Taux de croissance du secteur minier
	Exploitation industrielle	Renforcement de l'Etat de Droit Avantage incitatif	Instabilité politique Crise économique Vindicte populaire Nationalisation	Mains d'œuvre abondantes et bon marché	Taux de croissance du secteur minier

<i>Les enjeux</i>	<i>Les scénarios</i>	<i>Actions considérant les enjeux</i>	<i>Les contraintes</i>	<i>Les opportunités</i>	<i>Indicateurs</i>
INDUSTRIE					
Recette fiscale Transfert de technologie, de compétence	Exploitation des Zones Franches	Avantage incitatif	Instabilité politique La corruption Nationalisation	Existence des marchés en amont et en aval	Quantité des produits exportés
Promotion du secteur privé Augmentation des IDE entrants	Exploitation des Zones Economiques Spéciales	Avantages fiscaux Avantages incitatifs	Instabilité politique La corruption La nationalisation	Expérience des firmes multinationales	Quantité des produits exportés
PECHE					
Accroissement de la contribution du secteur de pêche dans le PIB Equité intergénérationnelle Amélioration des recettes fiscales	Pêche traditionnelle Pêche industrielle	Formalisation des activités artisanales Avantages incitatifs	Quantité des ressources exploitables	Demande intérieure et extérieure	Taux de contribution du secteur au PIB Valeur de l'exportation

Source : Auteur

4. Les problèmes environnementaux

Selon l'OCDE, « *L'EES cherche à évaluer les impacts de facteurs extérieurs sur les projets. Cela implique de rassembler des données probantes sur tous les problèmes environnementaux existants et d'identifier clairement les liens avec les autres plans et programmes* »⁶⁶, ceci permet d'identifier les effets cumulatifs afin de prendre des mesures adéquates à des telles situations. Ces effets cumulatifs sont des effets supplémentaires engendrés par des actions passées, ou par des tierces entités.

- Problèmes transfrontaliers

Les problèmes cités ci-dessous listent les problèmes existants causés en dehors ou à l'intérieur de Madagascar, et qui affectent massivement l'environnement de la Grande Ile.

⁶⁶ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 94

Des conséquences qui se répercutent à notre environnement, le Tchernobyl en 1986 avec l'explosion d'un réacteur nucléaire, le Bhopâl en 1984 avec l'explosion industrielle en Inde...

Désormais, la planète est exposée au réchauffement climatique, qui se traduit par la hausse de la température et engendrant :

- L'augmentation et l'agressivité des cyclones ;
- La fonte des glaces en Arctique et en Antarctique ;
- L'irrégularité des précipitations⁶⁷ ;
- L'inondation des rizières ;
- La diminution de la production agricole ;
- La hausse de la quantité de riz importés et la hausse du prix des riz produits localement ;
- La destruction des infrastructures hydroagricoles ;
- La gravité de l'insécurité alimentaire ;
- L'augmentation du niveau de la mer ;
- La sécheresse qui ont causé les mêmes impacts qu'en inondation, qui sont dues à la variation des précipitations.
- La variation des quantités de ressources en eau ;
- La modification hydrologique des bassins.
- La rareté des ressources naturelles, à des catastrophes naturelles, au crise alimentaire (Crowley, 2016)

En effet, ces dégâts sont les fruits d'une « *échelle des activités excédant la capacité de résistance et de renouvellement des écosystèmes* »⁶⁸, et le pire c'est qu'ils sont irréversibles.

- Problèmes intersectoriels

Ce sont des problèmes causés par un tel secteur, et qui touche un autre secteur autrement dit on parle des externalités plutôt négatives, comme

- Les activités minières sont l'une des principales sources de déforestation (PND, 2015, 16), non seulement elles contribuent à la dégradation forestière mais réduisent

⁶⁷ Document de Développement Economique de Madagascar (2017), page 19

⁶⁸ NOASILALAONOMENJANAHARY, Rapport sur l'Etat de l'Environnement à Madagascar 2012, page 432

également les services éco systémiques, la productivité agricole, les revenus issus du secteur agricole ;

- Les écarts en matière technologique affaiblissent la productivité industrielle, agricole et renforcent l'inégalité de développement local ;
- La dégradation des infrastructures auquel s'ajoutent l'excès des trafics, l'absence des entretiens, les endommagements causés par les cyclones handicapent le secteur agricole, le secteur industriel ainsi que le développement local ;
- Les programmes de construction routière nuit souvent à l'ordre public, du fait de l'expropriation et l'insuffisance voire absence d'indemnisation des concernés ;
- L'imperfection de marché où la compensation des externalités négatives n'est pas considérée (Crowley, 2016), et affecteront des dommages à d'autres secteurs ;
- L'industrialisation et l'urbanisation ont engendré des pollutions de sol, de l'atmosphère, de l'eau, par le rejet des produits chimiques, ou des déchets ; ce qui réduit la productivité agricole, selon la BM ;
- L'utilisation du secteur de l'agriculture des engrains et pesticides

- Problèmes nationaux

- Selon la BM, « *la surexploitation des ressources, la destruction des habitats, la pollution et l'utilisation de pratiques néfastes, dont le poison, par des pêcheurs traditionnels* »⁶⁹, reflètent l'augmentation des activités de pêches illicites, auquel s'ajoute l'absence de suivi de ces activités. Ce problème nuit alors la régénération des ressources halieutiques, voire conduit à une disparition de certaines espèces.
- En effet la surexploitation des ressources naturelles n'est pas seulement la conséquence de la pauvreté, ni de la liberté d'accès mais aussi de la croissance démographique ; en d'autre termes, la croissance économique n'arrive pas à suivre la croissance démographique, d'où l'exploitation irrationnelle des ressources. Ainsi, « *la pauvreté et la croissance démographique conduisent à la déforestation par le biais de modes d'utilisation non viables* »⁷⁰
- L'efficacité de l'exécution des programmes de l'Etat est plus assurée par la décentralisation que la déconcentration, pourtant l'Etat soutient plus les circonscriptions administratives que les CTD (qui est une question d'appartenance

⁶⁹ Plan National de Développement (2015), page 9

⁷⁰ Plan National de Développement (2015), page 14

politique) qui est reflété par la superposition de fonctions, la répartition inégale des subventions...

- En outre, les politiques générales ne concentrent que sur la croissance économique et la répartition des richesses mais qu'en est-il de la préservation de l'environnement ? Il ne vise que « *la valorisation du capital naturel, l'atténuation des risques et des catastrophes naturelles* »⁷¹. Qui sont des mesures classées comme des mesures curatives.
- Les injustices sociales, l'impunité favorise la manifestation populaire et rompent la continuité des actions stratégiques ;
- La marginalisation des femmes favorise la pauvreté notamment en matière de l'accès au travail, l'accès à des ressources matérielles, et financières ; pourtant la majorité de la population sont des femmes (CROWLEY et PEEBLES, 2008, page 3), et en outre, les ménages les plus pauvres sont les ménages dirigés par des femmes célibataires, et des femmes veuves.
- La déforestation et la pratique du tavy ont fait disparaître 95 000 Ha de forêts par an, actuellement 20% de la superficie de Madagascar est couverte de forêt. On constate qu'entre 1966 et 2016, Madagascar a perdu la moitié de sa couverture forestière, ce qui lui rend plus vulnérable au changement climatique ;
- Selon la BM, la sécheresse qui affecte la région du Sud où 500 000 habitants sont touchés par la sécheresse et l'insécurité alimentaire chaque année ;

Tous ces problèmes ont fait naître l'EE afin de réduire les externalités (Crowley, 2016) ce qui

dépasse largement la compétence de l'Etude des Impacts Economiques ou EIE. La prise en considération de ces problèmes permet de rendre en compte d'autres facteurs qui pourraient affecter l'option retenue. D'après German Watch, Madagascar se trouve à la 8^{ème} place parmi les pays les plus touchés par le changement climatique, selon le classement de l'organisation pour l'environnement et le développement.

5. Analyse des options retenues en matière de durabilité

En ce qui concerne maintenant l'analyse de durabilité des alternatives, l'étude sera basée alors sur les trois critères cités au-dessus. L'option retenue pour chaque secteur sera celle qui a satisfait

⁷¹ Plan National de Développement (2015), page 54

totallement ou en grande partie les critères de durabilité, autrement dit on va valider ou modifier ou éliminer certaines dispositions de la PND qui n'ont pas remplies les critères de durabilité.

- Secteur de l'industrie

La promotion de secteur industriel fait appel aux ressources privées soient aux investisseurs résidents soient aux IDE. Sur ce, l'analyse de la présente alternative repose sur les trois critères de durabilité.

➤ L'exploitation de la Zone Economique Spéciale ou ZES

C'est une zone géographique limitée et soumise à un texte spécial la loi 2017-023, dont l'Etat offre certains avantages spécifiques notamment les exonérations fiscales, autorisation d'exercer toutes les activités économiques sauf les exploitations des ressources naturelles, facilitation d'acquisition des titres fonciers...etc., aux investisseurs ou aux développeurs des projets.

Certes, la Zone Economique Spéciale a contribué à la croissance économique de la Chine en offrant des emplois, en permettant le transfert de technologie et de compétence, en attirant plus de firmes multinationales comme la ZES de Shenzhen qui a attiré trois autres ZES. La chine a connu une incroyable émergence car la ZES lui permet d'améliorer le niveau de vie des chinois, d'augmenter leur pouvoir d'achat. L'autorité chinoise n'a pas resté sur cette étape mais a promu ainsi les investissements des diasporas et des résidents.

Cependant, à long terme l'exploitation des ZES peut nuire la croissance économique comme l'importation des produits hors des processus des activités de la ZES bénéficiant des exonérations fiscales, s'il n'y a pas de contrôle. Les firmes multinationales sont plus privilégiées que les agents économiques locaux, et à long terme, la ZES réduira les recettes fiscales issues des impôts relatifs à l'exportation et à l'importation effectuées dans la ZES et en bénéficiant des crédits de taxe.

➤ L'exploitation de la Zone Franche

Elle est destinée à promouvoir le secteur privé, en faisant appel aux IDE et aux investissements locaux, comme la ZES elle bénéficie aussi des avantages incitatifs. On constate ces derniers temps que la ZF a contribué à la croissance économique en créant des emplois, en améliorant le bien-être collectif.

Pourtant, les exonérations fiscales, l'approvisionnement des matières premières importées constituent des entraves au développement national car l'Etat malgache doit à ces entreprises, que ce

soient au sein de la ZF qu'au sein de la ZES, un certain crédit de taxe. En effet, 95% des produits finis de la ZF sont destinées à être exportées et 90% de leurs matières premières sont importées.

En s'inspirant du cas de la Chine, elle a promu d'abord le marché local avant de s'ouvrir au marché international. En d'autres termes, l'Etat doit soutenir les industries locales et les industries naissantes, afin que ces dernières puissent être à la hauteur de la compétitivité internationale, sans passer par le protectionnisme. En effet, on constate que l'industrialisation trop ouverte aux IDE ne contribue pas au développement intersectoriel autrement dit elle ne satisfait pas les critères économiques, les critères sociaux.

- Secteur de pêche

A son actif le secteur de pêche contribue à une hauteur de 24% à 27% en valeur de l'exportation malgache soit plus de 517 Millions d'Ariary, et crée près de 500 000 emplois. Pour améliorer le secteur de pêche, et pour le rendre durable, l'analyse de la présente alternative repose sur les critères de durabilité.

➤ L'exploitation des petits pêcheurs

Elle est destinée à certains groupes de personnes qui sont dépourvus des moyens matériels et financiers, dont leur production est très limitée à la subsistance et au marché intérieur. Pourtant la plupart de ces pêcheurs exercent des activités formelles qui ne contribuent pas au développement local, en outre, cette liberté incite les autres à entrer dans ce secteur.

➤ L'exploitation industrielle

Elle est destinée à des secteurs industriels qui détiennent des matériels plus performants, des moyens financiers et des moyens humains. C'est pourquoi, sa contribution dans le PIB est largement supérieure que l'exploitation des pêcheurs traditionnels car sa productivité excède énormément que celle des pêcheurs traditionnels.

Par son énorme résultats, l'équité intergénérationnelle sera remise en cause car même si la Grande Ile dénombre 165 espèces de poissons 96% d'entre eux sont endémiques soient 158 espèces. Alors, une exploitation massive de ressources maritimes ne porte non seulement atteinte à la régénération ou renouvellement des espèces mais affecte aussi la durabilité des activités de pêches.

Alors, on propose une exploitation industrielle mais sous une certaine condition pour améliorer notre compétitivité sur le marché mondial.

- Secteur énergétique

La promotion des secteurs économiques repose en grande partie du secteur énergétique, notamment le secteur primaire consomme 0,1% d'énergie produite dans le pays, 8,6% consommée par le secteur secondaire, 28,5% consommée par le secteur tertiaire et 62,9% consommée par les ménages.

➤ Energie hydroélectrique

De 1975 à 2018, le JIRAMA n'a que 114 centres urbains et ruraux, ce qui explique le faible taux d'accès à l'électricité de 17% soit 18 Millions de malgaches n'ont pas d'accès à l'électricité.

En outre, pour satisfaire la hausse de la demande en électricité de 15 à 25 Mégawatt par an, le Ministère de l'énergie vise à accroître le taux d'accès à l'électricité de 70% à l'horizon 2030. Pourtant la loi de finance 2017, a créé une nouvelle taxe sur l'électricité consommée et sur l'eau consommée de 10% du montant hors taxe de la consommation. Cette stratégie empêche l'accès des populations vulnérables à l'électricité mais entraîne également des impacts négatifs sur l'environnement.

On suggère alors de procéder à l'exploitation de l'énergie renouvelable car en 2007, la production énergétique est le principal émetteur de gaz à effet de serre à une hauteur de 25,90%.

- Secteur agricole

Comme la majorité des malgaches sont tributaires de l'agriculture car 76% de la population malgache appartient à ce secteur. Pourtant Madagascar est frappé par une insécurité alimentaire. C'est pour cette raison que la promotion de l'agriculture réside dans le cœur des actions stratégiques successives à Madagascar, étant donné qu'on dispose certains avantages comparatifs en la matière.

Ce secteur rencontre quelques difficultés qui empêchent de réaliser son destin notamment l'insécurité foncière, la migration vers les zones urbaines ce qui diminue la main d'œuvre disponible. La promotion de l'agriculture doit rester dans le cœur des actions stratégiques tout en respectant les critères de durabilité.

- Secteur tourisme

Le tourisme est une des principales sources de devises à Madagascar, il est dans l'intérêt de l'Etat d'exploiter le secteur touristique afin de le faire contribuer à la croissance économique, car en

2017, le magazine américain le Vogue a nommé Madagascar la 4^{ème} belle destination du monde et le magazine Géorgie a désigné Madagascar la Première belle destination touristique du monde. Sur ce, la Grande Ile adopte actuellement la norme internationale de l'Organisation Mondiale du Tourisme : le e-visa pour obtenir un visa en ligne. Pour promouvoir alors, le secteur touristique, l'analyse de durabilité porte sur la présente alternative. Les points faibles que l'autorité compétente doit prendre en compte est la libre circulation des maladies transmissibles, l'explosion démographiques notamment les chinois, les comoriens, les indiens à Madagascar. Quant à l'écotourisme, elle promeut non seulement la culture mais aussi la diversité biologique afin d'attirer la venue des touristes.

- Secteur de transport

Il s'agit alors de transport favorisant le marché national ou le marché international, en d'autre terme on est devant une alternative entre la construction routière ou construction portuaire et élargissement de piste d'atterrissage.

➤ La construction routière

Restons dans le concept du développement local, du développement du marché intérieur, le transport terrestre est le plus utilisé à Madagascar et le plus abordable. Cependant, la majorité des certaines zones sont encore enclavées ce qui empêchent les agents économiques de ces zones d'écouler ses produits, de s'échanger, ... Ainsi, cette stratégie contribue au développement intersectoriel notamment le secteur agricole, le secteur industriel, le secteur du tourisme, le secteur minier..., autres que les critères économiques, elle satisfait également les critères sociaux et les critères environnementaux.

➤ La construction portuaire et l'élargissement de piste d'atterrissage

Cette stratégie promeut plus les échanges commerciaux, le tourisme, alors que les industries malgaches ne sont pas à la hauteur des marchés internationaux. Même si Madagascar a intégré dans plusieurs intégrations régionales comme le COMESA, la SADC, la COI ; notre balance commerciale reste déficitaire. La construction de ces infrastructures permet en une partie au développement du tourisme, mais qui ne contribue pas forcement des effets positifs.

La construction routière devrait aller de pair à la construction portuaire et l'élargissement de piste d'atterrissage.

L'évaluation de ces options est en fonction des critères de durabilité dont l'EES « *permet de modifier ou éliminer rapidement les options non viables sur le plan de l'environnement* »⁷²

Section 2 : Les recommandations

Certes, les scénarii proposés permettent la durabilité de la PND si l'autorité concernée est prête à prendre les mesures suivantes pour éviter, réduire les dommages causés à l'environnement et d'optimiser les retombées positives.

Les mesures permettant de renforcer les retombées positives et d'atténuer les risques

Ces mesures sont destinées à intégrer les piliers de développement durable i.e. « *contribuer à la base économique, offrir des conditions équitables pour tous et protéger et améliorer l'environnement* »⁷³. Si l'on retient alors les scénarii proposés, tout chose étant égale par ailleurs, Madagascar pourrait atteindre ses objectifs d'ici peu.

Le tableau suivant met en exergue les mesures d'évitement afin d'éviter toutes retombées négatives et irréversibles à l'environnement, avance les mesures d'atténuation pour réduire les impacts négatifs engendrés par des activités inévitables et les possibilités d'avoir des risques et propose les mesures d'optimisation pour améliorer les impacts positifs. Ces mesures permettent alors de corriger, d'améliorer les scénarii avancés.

⁷² OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 113

⁷³ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 61

Tableau 6 : Mesures d'atténuation et mesure d'optimisation

Secteurs porteurs	Paramètres économiques	Paramètres environnementaux	Paramètres sociaux
Agriculture ⁷⁴	<p><i>Mesures d'évitement :</i></p> <p>Contrôle des prix des produits agricoles</p> <p>Raccourcissement des chaînes de vente</p> <p>Formalisation des activités agricoles</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <p>Intervention étatique sur le marché des produits agricoles</p>	<p><i>Mesures d'évitement :</i></p> <p>Renforcement de la prévision météorologique</p> <p>Renforcement de la capacité de BNGRC</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <p>Contrôle des intrants utilisés notamment les engrains, les semences</p> <p>Limitation des cultures sur-brûlis</p>	<p><i>Mesures d'évitement :</i></p> <p>Expropriation en cas d'utilité publique seulement</p> <p>Renforcement des droits de propriété</p>
Secteurs porteurs	Paramètres économiques	Paramètres environnementaux	Paramètres sociaux
	<p><i>Mesures d'optimisation :</i></p> <p>Facilitation de crédit</p> <p>Subvention des intrants</p> <p>Exploitation des avantages comparatifs</p> <p>Orientation des IDE vers le secteur agricole</p> <p>Mise en place des infrastructures de transport</p>	<p><i>Mesures d'optimisation :</i></p> <p>Exploitation des terres arables</p> <p>Diversification de la culture</p>	
Résultats	<p>Diminution de coût de production</p> <p>Amélioration de la productivité agricole</p> <p>Amélioration des revenus issus de l'agriculture</p> <p>Diminution des importations des denrées alimentaires</p>	<p>Utilisation rationnelle de la vocation du sol</p> <p>Amélioration de la fertilité du sol</p>	<p>Réduction les litiges fonciers</p> <p>Limite l'exode rural</p> <p>Sécurité sociale</p> <p>Sécurité alimentaire</p> <p>Valorisation des femmes</p>

⁷⁴CROWLEY (2016), « L'évaluation environnementale stratégique-un outil pour favoriser le développement durable », page 26

	Augmentation des valeurs ajoutées issues de ce secteur dans le PIB		
Pêches	<p><u><i>Mesures d'évitement :</i></u> Formalisation des activités artisanales</p> <p><u><i>Mesures d'atténuation :</i></u> Facilitation des accès au crédit</p> <p><u><i>Mesures d'optimisation :</i></u> Valorisation de secteur de pêche Promotion de l'exportation des produits de pêches</p>	<p><u><i>Mesures d'évitement :</i></u> Mesure de lutte contre les déversements des hydrocarbures</p> <p><u><i>Mesures d'atténuation :</i></u> Contrôle des matériels utilisés pour les industries La mise en place d'une licence, d'un quota de pêche</p> <p><u><i>Mesures d'optimisation :</i></u> Respect des ouvertures de saison de pêches</p>	<p><u><i>Mesures d'atténuation :</i></u> Création d'autres emplois</p> <p><u><i>Mesures d'optimisation :</i></u> Formation des pêcheurs artisanaux</p>
Résultats	Augmentation de la part de secteur de pêche en valeur ajoutée au PIB Durabilité de l'emploi	Variation constante de population de la mer	Amélioration de la compétitivité Amélioration de bien être Structure sociale organisée
Mines	<p><u><i>Mesures d'évitement :</i></u> Contrôle des activités illégales</p> <p><u><i>Mesures d'atténuation :</i></u> Renforcement des</p>	<p><u><i>Mesures d'évitement :</i></u> Respect des normes environnementales relatives Evitement de gaspillage des ressources Mesure d'évitement de contamination de sol et de l'eau Contrôle des substances toxiques utilisées</p> <p><u><i>Mesures d'atténuation :</i></u> Limitation des quantités</p>	<p><u><i>Mesures d'évitement :</i></u> Evitement de l'expropriation</p> <p><u><i>Mesures d'atténuation :</i></u> Indemnisation des</p>

	<p>avantages incitatifs aux investissements privés Renforcement de la bonne gouvernance et l'Etat de Droit</p> <p><i><u>Mesures d'optimisation :</u></i> Promotion des IDE</p>	<p>autorisées à exploiter Limitation géographique des lieux d'implantation Aménagement de la zone</p>	<p>concernés Recrutement des ouvriers locaux</p> <p><i><u>Mesures d'optimisation :</u></i> Contribution de l'entreprise au développement local</p>
Résultats	<p>Transfert de technologie, de compétence Augmentation de la part de ce secteur en valeur ajoutée Création d'emploi</p>	<p>Opportunités d'exploitation offertes aux générations futures</p>	<p>Réduction les litiges fonciers Acceptabilité sociale Satisfaction des intérêts collectifs</p>
	<p>Augmentation de devises Amélioration de la recette fiscale</p>		
Transport	<p><i><u>Mesures d'atténuation :</u></i> Amélioration de la coopération internationale</p> <p><i><u>Mesures d'optimisation :</u></i> Allocation des Aides au Développement aux dépenses d'investissement</p>	<p><i><u>Mesures d'évitement :</u></i> Evitement de la modification de la zone</p> <p><i><u>Mesures d'atténuation :</u></i> Aménagement des zones Restauration, réparation du site Respect des normes de pollutions atmosphériques émises</p>	<p><i><u>Mesures d'évitement :</u></i> Expropriation en cas d'utilité publique</p> <p><i><u>Mesures d'atténuation :</u></i> Compensation des populations expropriées</p>
Résultats	<p>Développement local Echange commercial Ecoulement des produits sur le marché Création de richesses</p>	<p>Evitement de la concentration de l'émission des polluants</p>	<p>Désenclavement des certaines zones Désengorgement de l'agglomération des grandes villes Echange culturel</p>
Industries	<p><i><u>Mesures d'évitement :</u></i></p>	<p><i><u>Mesures d'évitement :</u></i></p>	<p><i><u>Mesures d'évitement :</u></i></p>

	<p>Mesure de lutte contre la corruption</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i> Souplesse des règles juridiques</p> <p><i>Mesures d'optimisation :</i> Promotion des intrants locaux Promotion de développement intersectoriel Soutiens des industries locales et des industries naissantes</p>	<p>Contrôle des industries au sein de la zone en matière de respect des normes</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i> Traitement des eaux usées Traitement des déchets</p>	<p>Expropriation pour une cause d'utilité publique</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i> Recrutement de la population locale</p> <p><i>Mesure d'optimisation :</i> Révision des textes favorables à la ZES et à la ZF</p>
Résultats	<p>Amélioration de la contribution du secteur industriel au PIB</p> <p>Amélioration de la recette fiscale</p> <p>Création d'emploi</p> <p>Développement du secteur privé</p>	<p>Préservation de l'environnement</p>	<p>Contribution au développement local, et aux infrastructures</p> <p>Accès croissant des femmes ou les cadres supérieurs</p> <p>Transfert de technologie, de compétence</p>
Commerce ⁷⁵	<p><i>Mesures d'optimisation :</i> Exploitation de l'avantage comparatif</p> <p>Préparation aux échanges internationaux</p>	<p><i>Mesures d'atténuation :</i> Renforcement de recyclage des déchets</p>	<p><i>Mesures d'optimisation :</i> Augmentation de nombre de marché pour faciliter l'échange commercial</p>
Résultats	<p>Amélioration de bien-être</p> <p>Réduction des recettes fiscales</p> <p>L'accroissement de la dépendance de l'extérieur</p> <p>Augmentation de la disparité entre les pays riches et les pays pauvres</p>		

Source : Auteur

⁷⁵ Cette étude tient à orienter le secteur de commerce au niveau international vu que Madagascar fait partie de plusieurs intégrations régionales notamment l'Union Africaine, le SADC, le COMESA, la COI.

En tenant en compte de ces mesures, on pourrait éviter les dommages à l'environnement car l'EES permet « *d'améliorer la prévisibilité des effets potentiels des plans futurs, et à long terme, promouvoir l'émergence d'une culture de la planification plus ouverte, transparente et basée sur les faits* »⁷⁶, afin d'atteindre une croissance économique que les économistes considèrent le facteur clef de la lutte contre la pauvreté (CERVANTES et DEWBRE, 2010, page 11), et la préservation de l'environnement. En effet, l'EES permet alors d'orienter les politiques économiques vers un développement durable.

⁷⁶ OCDE (2006), L'évaluation environnementale stratégique, page 98

CHAPITRE II : LES LIMITES ET LES RENFORCEMENTS DE L'EES

L'EES dépend certainement des facteurs exogènes qui entravent sa continuité et remettent en cause son efficacité. Le présent chapitre offre des contraintes à relever et des mesures de renforcement à entreprendre pour assurer la durabilité de la PND.

Section 1 : Les contraintes

L'absence des considérations des contraintes suivantes constituent une entrave à l'application et à la continuité de l'EES.

1. Les obstacles à l'aboutissement de l'EES

Les paramètres ci-dessous constituent les principaux blocages à l'intégration de l'EES au stade le plus précoce du processus décisionnel.

- Sa mise en œuvre dépend d'un certain moyen financier, en effet elle représente un coût supplémentaire au coût total de l'action stratégique dont le financement est déjà un problème pour l'Etat, c'est pourquoi elle a été mise à l'écart.
- En principe, l'EES a un caractère facultatif pourtant sa mise en application a été exigée lors de la Déclaration de Paris en 2005 en matière de l'efficacité des Aides au Développement dont les PTF l'exigent « au niveau de la planification des programmes et des plans sectoriels » afin d'améliorer la coopération multilatérale, la rentabilité des financements. Ce caractère non obligatoire de l'EES ne motive pas les dirigeants de l'en prendre en compte sauf pour les Aides au Développement de certaines actions stratégiques. Ainsi, l'EES est considérée comme « *une condition à saisir pour obtenir l'appui technique et financier des bailleurs de fonds plutôt que comme un outil pour améliorer la gouvernance et la durabilité des PPP* »⁷⁷ ;
- Comme il s'agit d'une évaluation environnementale de politique, de plan et de programme, l'Etat occupe une place importante dans la planification des stratégies de développement, pourtant « *les initiatives de soutiens au niveau de politique, de plan, de programme sont beaucoup plus influencées par des facteurs d'ordre politiques que par des paramètres techniques* »⁷⁸ ;

⁷⁷ CROWLEY M. (2), « Le guide pour l'élaboration d'un système d'EES », page 23

⁷⁸ OCDE (2006), L'évaluation environnementale Stratégique, page 24

- A part l'Etat, l'engagement des parties prenantes est encouragé (CROWLEY, 2016, page 100) pour que les décisions prises satisfassent les contextes actuels, les besoins des parties prenantes, les critères de durabilité mais surtout pour crédibiliser les PPP, pour renforcer la transparence en matière de processus décisionnel ;
- Avec une crise répétitive, « *le déficit de la gouvernance aboutit à un risque accru de conflits qui compromettront les efforts de développement* »⁷⁹, masque les effets de l'EES ;
- La faiblesse des agences nationales de l'environnement en matière de ciblage des domaines d'intervention (SAMOURA et Al, 2016, page 23) constitue un obstacle à l'EES.

2. Les signaux de réussite

Les signaux ci-après sont l'image d'une EES réussite.

- Comme l'objectif de l'EES vise à influencer la prise de décision, le développement durable est sur la bonne voie si la planification de l'action stratégique arrive à intégrer les conditions de durabilité et de réduire les risques prévus, tout en orientant la politique, le plan ou le programme vers un développement durable (OCDE, 2006, page 33) ;
- Comme étant un outil d'intégration des dimensions du développement durable, « *le progrès de développement de développement et la viabilité environnementale* »⁸⁰ montre l'efficacité d'une EES ;
- En fait, on reconnaît l'efficacité de l'EES si Madagascar atteint son objectif général du PND vise de réduire la pauvreté et de promouvoir un développement durable ;
- L'intégration du principe de « l'écocivisme », l'adoption des citoyens de ce genre de comportement contribue à la préservation de l'environnement.

3. Les signaux d'échec

Si telles sont l'image d'une EES réussite, les signaux suivants montrent en exergue les signaux d'échec.

- D'après, l'OCDE l'inefficacité de la politique prise comme la non atteinte des objectifs visés, l'inutilisation des opportunités, le gaspillage des ressources naturelles

⁷⁹ OCDE (2006), L'évaluation environnementale Stratégique, page

⁸⁰ OCDE (2006), L'évaluation environnementale Stratégique, page 19

et l'existence des résultats défavorables imprévus constituent un échec dont la dimension environnementale n'a pas été bien prise en considération (OCDE, 2006, page 38).

- L'absence d'une EES remet en cause le développement des projets notamment le cas de la politique de production d'électricité thermique au Pakistan qui a pour but de promouvoir l'accès à l'électricité, même si les projets sont soumis à une EIE, ils ont été contestés par les experts. Comme il n'y avait pas des mesures prises sur le lieu d'implantation, la technologie et le combustible utilisés, les projets engendraient une grave pollution atmosphérique, et a porté atteinte à l'environnement.

Section 2 : Que faire ?

1. Pour rendre efficace la réalisation de l'EES

Si les recommandations avancées par l'EES seront appliquées, les paramètres suivants visent à renforcer ces actions.

- Même si Madagascar a ratifié la Convention sur la diversité biologique en 1995, qui en effet « *encourage le recours à l'EES ... sans en faire une obligation formelle* »⁸¹, procéder à une EES, dépend alors de certains facteurs comme la volonté de l'Etat à intégrer l'évaluation environnementale dans son action stratégique ;
- Selon l'OCDE, il faut « *encourager les gouvernements à demander l'institutionnalisation de l'EES et de mener le processus jusqu'à son terme* »⁸², pour que l'EES revêt un caractère obligatoire. Comme on parle de ligne directrice, la nécessité de faire une EES relève uniquement de la compétence de l'Etat. Par exemple, le cas de l'Union Européenne qui a institutionnalisé l'application de l'EES, en 2004, en mettant en exécution la Directive 2001/42/CE du Parlement Européen. Ainsi, l'EES revêt une force contraignante. De même pour les autres pays développés notamment le Canada (qui exige une EES à toutes les actions stratégiques) et les Etats-Unis (se spécialise dans l'EES des programmes) ; les pays africains comme l'Afrique de Sud, la République Dominicaine (se spécialisent dans l'EES des programmes sectoriels) (OCDE, 2006, page 25) ;

⁸¹ OCDE (2006), L'évaluation environnementale Stratégique, page 26

⁸² OCDE (2012), L'évaluation environnementale stratégique dans la coopération pour le développement : Panorama des expériences récentes, Edition OCDE, page 30

- L'EES doit être intégrée au stade le plus précoce possible du processus de décision afin d'orienter dès le départ les PPP vers un développement durable ;
- Pour qu'elle soit vraiment efficace, ses directives doivent être exécutées à la lettre et soutenues par l'Etat c'est-à-dire il doit assurer la réalisation des options retenues.
- Malgré les efforts initiés par Madagascar à préserver l'environnement, la Grande Ile ne dispose pas assez d'expérience alors il faut généraliser le « learning by doing » en intégrant l'EES dans tous les processus décisionnels (politique, plan, programme) (OCDE, 2012, page 30).
- La considération de ces mesures ne suffit pas pour réduire les impacts négatifs, mais il faut les mettre à jour, ou bien varier selon les contextes économiques, environnementaux et sociaux voire les contextes internationaux ;
- La mise en application de l'EES demande « *un mode de gouvernance publique et d'entreprise favorable aux pauvres, des politiques de protection sociale et environnementale plus efficace et un plus grand respect des droits de la personne* »⁸³
- L'Etat doit assurer le suivi et l'évaluation des actions stratégiques, pour tenir compte des impacts négatifs omis par l'EES (CROWLEY, 2016, page 36) ;
- L'EES doit être « *équitable, impartiale et professionnelle, respecter les exigences et normes internationales en vigueur et faire l'objet d'une supervision et d'un contrôle indépendant* »⁸⁴
- Il faut qu'il y ait une continuité des collaborations avec les ONG, les Sociétés civiles...
- Selon CROWLEY, « *les projets découlant de PPP ayant fait l'objet d'une EES ne sont donc pas soustraits d'office à une EIE* »⁸⁵, ce qui veut dire que la soumission à une EIE reste obligatoire à tout investissement, afin d'intégrer la dimension environnementale du projet ;
- A part l'EES de la PND, l'Etat doit procéder des EES sectorielles pour renforcer l'efficacité de l'intégration des piliers du développement durable ;
- La mise en place d'un Etat démocratique, favorise la participation publique (OIF, 2012)

⁸³ OCDE (2006), L'évaluation environnementale Stratégique, page 125

⁸⁴ CROWLEY M. (2), « Le guide pour l'élaboration d'un système d'EES », page 27

⁸⁵ CROWLEY M. (2016), « L'évaluation environnementale stratégique-un outil pour favoriser le développement durable », page 63

- Il faut qu'il y ait « une contre-expertise », pour assurer la performance de l'EES (OIF, 2012^o.

L'EES permet de responsabiliser davantage les autorités locales, la population concernée et d'intégrer la conscience environnementale ; renforcer leurs capacités en matière de développement durable. A part sa contribution à réduire les impacts environnementaux que pourrait engendrer l'action stratégique, elle renforce également l'efficacité économique et l'équité sociale

Comme étant un moyen d'intégrer les dimensions de développement durable, l'EES conduit à « *un développement plus satisfaisant et plus durable grâce à une meilleure condition de l'environnement et des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté* »⁸⁶

⁸⁶ OCDE (2006), L'évaluation environnementale Stratégique, page 44

CONCLUSION

Certains pays en développement sont à l'aube de leur développement économique mais la question de durabilité du développement ouvre un autre point de débat. Mais il n'est pas encore trop tard pour Madagascar d'entreprendre cette nouvelle voie. Après un voyage dans le temps, on a recueilli des observations au cours des dix-huit dernières années car on plus on remonte loin dans le temps, plus il est probable que les problèmes qu'on a affaire aujourd'hui et les problèmes passés ont le même refrain. Il est ressort de cette analyse que la croissance économique malgache est en dent de scie, et est frappée par des crises politiques, économiques répétitives.

Ces vindicte populaires résultent en effet de l'absence de la considération sociale, la gouvernance et l'approche genre : la disparité de richesse qui ne cesse d'augmenter entre les pauvres et les riches, l'injustice. Si telles sont les causes des crises cycliques, elles ont accentué l'incidence de la pauvreté, réduit la croissance économique et de ce fait, elles ont intensifié la dégradation de l'environnement.

Afin de résoudre ces problèmes, cette étude offre un moyen d'atteindre le développement durable qui est basé sur la croissance économique, la préservation de l'environnement, l'équité sociale, la bonne gouvernance et l'intégration de l'approche genre. Comme elle relève de l'intervention de l'Etat, la question politique ne peut pas être mise à l'écart, c'est pourquoi lors des analyses effectuées on a évoqué certaines questions politiques. Comme il s'agit d'une politique économique, l'EES est bien placée pour atteindre le développement durable car sa compétence dépasse largement celle de l'EIE.

En effet, elle est destinée à influencer le processus décisionnel vers une voie de développement durable, en ajustant certains éléments des secteurs porteurs qui n'ont pas assuré son rôle de moteur de croissance économique. On a toujours avancé l'atteinte de croissance économique comme un moyen de réduire la pauvreté et la dégradation de l'environnement sous une certaine condition qui sont déjà avancés dans les critères de durabilité. Comme on est proche de l'échéance de la PND, cette étude sert de document d'évaluation à mi-parcours des résultats de la PND et pourrait constituer comme une référence pour tout document stratégique. La modification des actions menées vers le développement durable serait un signe de réussite pour l'EES.

Il est dans l'intérêt du pouvoir au régime de procéder à l'EES car elle améliore non seulement les résultats de la PND mais aussi sa crédibilité. Pourtant la durabilité de la PND repose sur le

principe de la démocratie, la force de l'institution juridique à Madagascar mais surtout le suivi de l'évaluation des résultats de la PND.

Comme on a déjà cité au départ, l'intégration de l'EES dans la PND exige un coût supplémentaire dont le financement fait appel aux PTFs. Ainsi, Madagascar devient un nouveau pays colonisé financièrement, politique, économique dont la question de géopolitique constitue un intérêt aux pays donneurs. Force est de constater que le fait de contracter des dettes publiques pénalise les générations futures au remboursement des dettes et de ses intérêts. Pour éviter à ces différents problèmes, Madagascar peut-il trouver un autre moyen financier permettant de réduire la dépendance financière vis-à-vis des pays donneurs ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. CERVANTES-Godoy, D. et J. DEWBRE (2010), « Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté », Éditions OCDE, page 1-28
2. KOUSNETZOFF N. (2003), « Le développement durable : quelles limites à quelle croissance ? », Editions La Découverte, collection Repères, Paris, page 93-106
3. NOASILALAONOMENJANAHARY (2012), « Rapport sur l'état de l'environnement à Madagascar », pp 396-473
4. RAZAFINDRAVONONA J. « Analyse de document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar », Commission économique pour l'Afrique à Ethiopie, 2003, pp 01-40
5. CROWLEY M., PEEBLES D. « Promouvoir le développement économique local équitable et durable : des outils pour les gouvernements locaux », Fédération Canadienne de municipalité, 2008, pp 1-36
6. CROWLEY M. « Guide pour l'élaboration d'un système d'évaluation environnementale stratégique », 2015, page 1-35
7. CROWLEY M. et N. RISSE (2011). « L'évaluation environnementale stratégique : un outil pour aider les administrations publiques à mettre en œuvre le développement durable », Télescope, vol. 17, n°2, p. 1-29

RAPPORTS

8. BAD/FAD (2005), Document de stratégie par pays, pp 01-40
9. BM (2013), « Rapport sur l'environnement : les principaux messages », pp 06-26
10. Document de Développement Economique (2017), pp 01-24
11. DSRP ou Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (2003), pp 001-146
12. MAP ou Madagascar Action Plan (2006) pp 01-105
13. OCDE (2006), « L'évaluation environnementale stratégique », pp 01-174
14. OCDE, (Nov. 2010), « La stratégie pour la croissance verte », pp

15. OCDE (2012), *L'évaluation environnementale stratégique dans la coopération pour le développement : Panorama des expériences récentes*, Edition OCDE
16. ONE (2006), « Inventaire des meilleures pratiques et propositions de directives pour des EES à Madagascar »
17. PND ou Plan National de Développement (2015), pp 001-100
18. PNUD (2015), Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays entre le gouvernement de Madagascar et le PNUD, pp 01-45
19. PMO ou Plan de Mise en Œuvre de PND (2014), pp 01-82
20. Jean-Raphaël Chaponnière, Marc Lautier « *La Chine et l'industrialisation au Sud* », Autre part 2014/1 (N° 69), pp 27-53

COLLOQUES

21. Crowley (2016), « *EES : un outil pour favoriser le développement durable* », pp 001-105

TEXTES JURIDIQUES

22. La Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique, 1992
23. La Convention sur la Diversité Biologique
24. La Loi 90. 033 du 21 Décembre 1990 et Loi 97.012 du 06 Juin 1997
25. La loi 2015-03 portant charte de l'environnement Malagasy actualisée
26. La Loi 2017-023 relatif à l'exploitation de la ZES
27. Décret n° 99 954 du 15 Décembre 1999 fixant les nouvelles dispositions relatives à la Mise En Compatibilité des Investissements avec l'Environnement ou MECIE

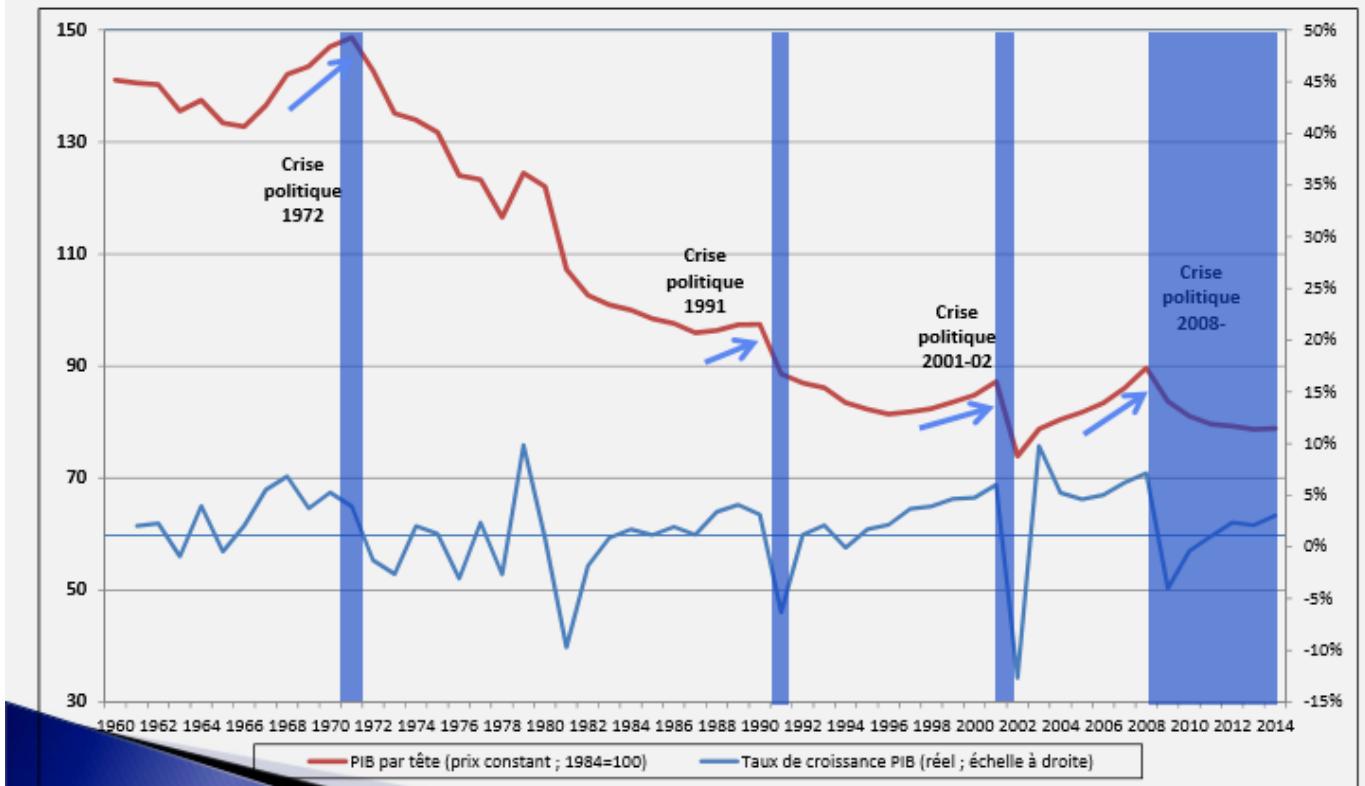
ANNEXE 1 : Les actions stratégiques à Madagascar



Source : Auteur

ANNEXE 2 : L'économie malgache en perspective historique

Le Mystère malgache : l'énigme et le paradoxe



Source : Données de l'INSTAT et Nopoort

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT
SOMMAIRE	i
AVANT-PROPOS	ii
ACRONYMES	iii
LISTE DES SCHEMAS	iv
LISTE DES TABLEAUX	iv
INTRODUCTION	1
PARTIE I : INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS L'ELABORATION DU PND	3
CHAPITRE I : L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE ou EES	4
<i>Section 1</i> : La dimension juridique et les autres paramètres importants	4
1. Au niveau international	4
2. Au niveau national.....	5
3. Les Objectifs du Développement Durable.....	5
<i>Section 2</i> : La généralité sur l'EES	5
1. Définitions	6
2. Ses objectifs.....	7
<i>Section 3</i> : Le processus général de l'EES	7
1. Exploration préliminaire (screening).....	8
2. Cadrage (scoping).....	8
3. L'élaboration de l'EES	9
4. L'examen du rapport environnemental.....	9
CHAPITRE II : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE	10
<i>Section 1</i> : L'analyse des parties prenantes.....	10
1. L'identification des parties prenantes.....	10
2. L'analyse des parties prenantes	14
3. Les stratégies d'implication.....	16
<i>Section 2</i> : Le profil environnemental.....	18
<i>Section 3</i> : L'interaction du PND avec d'autres documents stratégiques	26
1. Analyses rétrospectives	26
2. Analyses comparatives	33
Partie II : ELEMENTS POUR UNE CONCEPTION D'UN PROGRAMME DURABLE	43
CHAPITRE 1 : PROPOSITION DES OPTIONS ALTERNATIVES	44
<i>Section 1</i> : Les scénarios de recharge	44
1. Identification des critères de durabilité	44

2. Identification des scénarios.....	46
3. Evaluation de ces options	47
4. Les problèmes environnementaux	49
5. Analyse des options retenues en matière de durabilité.....	52
Section 2 : Les recommandations.....	57
CHAPITRE II : LES LIMITES ET LES RENFORCEMENTS DE L'EES	63
Section 1 : Les contraintes	63
1. Les obstacles à l'aboutissement de l'EES	63
2. Les signaux de réussite	64
3. Les signaux d'échec	64
Section 2 : Que faire ?	65
1. Pour rendre efficace la réalisation de l'EES	65
CONCLUSION.....	68
BIBLIOGRAPHIE	I
ANNEXE 1 : Les actions stratégiques à Madagascar.....	III
ANNEXE 2 : L'économie malgache en perspective historique.....	IV
TABLE DES MATIERES	V

Mlle ANDRIAMANANTIANA Iarinivo Jessica

Lot II P 155 B Avaradoha, jessy.iarinivo@gmail.com

Titre : « La contribution de l'EES dans le cadrage de la Politique Nationale de Développement »

Nombre de pages : 67

Nombre de tableaux : 05

Nombre de schémas : 03

RESUME

La finalité de toutes politiques économiques réside dans l'atteinte d'un développement économique notamment la croissance économique et l'éradication de la pauvreté. En effet, Madagascar a élaboré trois documents stratégiques reconnus officiellement le DSRP, le MAP et la PND. Après avoir fait le tour de tous les problèmes dans le temps et dans l'espace, on a constaté que la croissance économique malgache est en dents de scie car elle a été pénalisée par des crises cycliques. Consciente de cet épisode historique où on a connu des échecs que cette étude a montré systématiquement en lumière ; l'EES s'avère comme l'outil permettant de considérer la dimension économique, environnementale, sociale, la bonne gouvernance et l'approche genre afin d'atteindre le développement durable. En analysant les principaux impacts et les risques engendrés par la PND, l'EES propose des scénarios suivant les objectifs visés par la PND et suivant les critères de durabilité. Elle recommande également des mesures permettant d'atténuer les risques probables et d'optimiser les impacts positifs. Son atout réside dans le fait qu'elle promeut la légitimation de l'autorité et la crédibilité de la PND qui pourrait renverser les obstacles ou les barrages qui empêcheront une croissance régulière. En influençant le processus décisionnel, la question de suivi des résultats de la PND annonce une autre mission.

Mots clés : Développement durable, évaluation environnementale stratégique, action stratégique

ABSTRACT

The purpose of all economic policies is to achieve economic development, including economic growth and the eradication of poverty. Indeed, Madagascar has developed three strategic documents officially recognized the DSRP, the MAP and the PND. After having examined all the problems in time and space, it has been observed that Malagasy economic growth is uneven as it has been penalized by cyclical crises. Conscious of this historical episode where we have experienced failures that this study has systematically shown in light ; EES is proving to be the tool for considering the economic, environmental, social, good governance and gender dimensions in order to achieve sustainable development. By analyzing the main impacts and the risks engendered by the PND, the EES proposes scenarios following the objectives targeted by the PND and following the criteria of sustainability. It also recommends measures to mitigate the likely risks and maximize positive impacts. Its strength lies in the fact that it promotes the legitimacy of authority and the credibility of the PND that could reverse the obstacles or roadblocks that will prevent steady growth. By influencing the decision-making process, the issue of monitoring the results of the PND announces another mission.

Keywords : Sustainable Development, Strategic Environmental Assessment, Strategic Action

Encadreur pédagogique : Madame Sylvie FERRARI, Professeur à l'Université de Bordeaux

Encadreur professionnel : Monsieur RAKOTOMANANA Éric Jean Michel, Directeur Général du Centre de Recherche, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar ou CREAM